



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 20 MARS 2024 // N°774 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

AMAR BENDJAMA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ : « LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE EST UN IMPÉRATIF MORAL »

Lire en page 16



CONFISCATION DES BIENS DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE AU MAROC  
DES PARTIS POLITIQUES DÉNONCENT LE PROJET

Lire en page 3



SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE AU COMMANDEMENT DES FORCES NAVALES

« LE BASSIN OCCIDENTAL DE LA MÉDITERRANÉE, UN TERRAIN DE COMPÉTITION MILITAIRE »

Lire en page 4



DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DU 62<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE AU RENFORCEMENT DU FRONT INTÉRIEUR

Lire en page 3



ALORS QUE L'AIDE HUMANITAIRE ARRIVE AU COMPTE-GOUTTES

## FAMINE IMMINENTE À GAZA, SELON L'ONU

Lire en page 16





MALEK BENNABI

## INTÉRÊT INTELLECTUEL OU PANNE GÉNÉRALE DES IDÉES ?



Depuis quelques semaines, la pensée de Malek Bennabi connaît un net regain d'intérêt de la part des élites politiques et universitaires. Ses livres sont réédités, ses propos propagés et ses textes largement commentés sur les

réseaux sociaux. On serait édifié de comprendre le pourquoi de ce brusque retour de la pensée bennabiste dans le champ du temporel. Et on serait encore plus édifié de comprendre si c'est un pur intérêt intellectuel ou

parce qu'il y a une panne générale des idées. Ses deux livres les plus commentés sont «Les Conditions de la renaissance» dans lequel il subordonne le changement d'une communauté aux transformations de l'âme des individus qui la composent.

Le second, c'est «Vocation de l'Islam» qui n'est ni une étude historique, ni une analyse sociologique, ni une prise de position politique. Participant à la fois de ces trois aspects, mais les dépassant tous trois, le livre constitue avant tout une saisie par l'intérieur du monde musulman, de ses faiblesses, de ses ressources profondes et de ses possibilités de renaissance...

### FAIRE BAISSER LES PRIX DU POULET SUR LE MARCHÉ LA STRATÉGIE D'IMPORTATION DE ZITOUNI

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé hier lundi, à Bordj Bou Arréridj, qu'une «cargaison de 10.000 tonnes de poulets congelés entrera dans les marchés prochainement». Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a indiqué qu'«une cargaison de poulets congelés estimée à 10 000 tonnes a été réceptionnée», ajoutant «qu'une décision a été prise de concert avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, pour la distribution de cette quantité au profit des marchés de proximité ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan et même pour les boucheries privées pour un coût de 420 DA le poulet avec une marge bénéficiaire estimée à 30 DA en vue de participer à la distribution de cette quantité importante». Zitouni a indiqué que la première semaine du mois de Ramadhan «a connu la dispo-

nibilité des différents produits alimentaires avec des prix compétitifs à travers les marchés et ce, conformément aux instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire du mois de Ramadhan un rendez-vous pour la solidarité et la préservation du pouvoir d'achat du citoyen». Il a précisé que les «instructions du président de la République s'agissant des préparatifs du mois de Ramadhan à travers une action anticipée ont donné de bons résultats avec une disponibilité des différents produits alimentaires avec des prix compétitifs à travers les marchés».

Dans ce cadre, le ministre a mis en avant la contribution des unités de production qu'il a visitées à la wilaya, dans la stabilisation des prix avec une disponibilité des produits de consommation durant le mois sacré, ajoutant que ces unités méritent d'être appelées «entreprises citoyennes».

## L'ALGÉRIE PARTICIPE À LA 30<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME À MOSCOU



L'Algérie participera à la 30<sup>e</sup> édition du salon international du tourisme «Mitt Moscou» qui se tiendra du 19 au 21 mars, à Moscou. Un communiqué de l'Office national du tourisme indique que la participation algérienne à cette édition vise à renforcer la pénétration du marché russe, à fort potentiel, et la promotion du produit touristique algérien et ses caractéris-

tiques. L'espace réservé au pavillon algérien a été conçu de manière à allier modernité et originalité de l'Algérie en termes d'aspects architecturaux et culturels et la richesse du tourisme algérien. Un ensemble de supports promotionnels en anglais et un dossier presse en russe seront également distribués aux visiteurs du pavillon de l'Algérie. Pour rappel, lors de la

dernière édition, le Salon du tourisme et des voyages de Moscou a vu la participation de 768 exposants représentant 21 pays étrangers et 57 régions russes, et environ 14 000 visiteurs. C'est donc une occasion idéale pour se rencontrer, échanger des opinions et discuter des opportunités de coopération entre ceux qui travaillent dans ce domaine.

GUERRE ISRAËL-HAMAS, JOUR 164 :

## LA BANDE DE GAZA EST DÉSORMAIS UN «CIMETIÈRE À CIEL OUVERT», DÉNONCE LE CHEF DE LA DIPLOMATIE EUROPÉENNE



L'Organisation mondiale de la santé s'est, elle, dite «terriblement préoccupée» par les combats près de l'hôpital Al-Shifa. Le Hamas a dénoncé un «crime de guerre», affirmant que des milliers de personnes étaient réfugiées dans l'hôpital. La guerre entre Israël et

le Hamas a fait 31 726 morts dans la bande de Gaza, majoritairement des civils, selon un bilan diffusé lundi 18 mars par le ministère de la santé du mouvement palestinien. Côté israélien, environ 1 160 personnes sont mortes. La bande de Gaza est

désormais «le plus grand cimetière à ciel ouvert», après avoir été «la plus grande prison à ciel ouvert», a dénoncé le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. Dans l'enclave palestinienne, «nous ne sommes plus au bord de la famine, nous sommes face à une famine qui affecte des milliers de personnes», a-t-il également dit. Pourtant, des «centaines de camions» transportant de la nourriture et de l'aide humanitaire attendent d'entrer à Gaza, faute d'y être autorisés par les autorités israéliennes. La «famine est utilisée comme une arme de guerre», a encore dénoncé M. Borrell, comme il l'avait déjà fait la semaine dernière devant les Nations unies à New York.

## LE PRÉSIDENT CHINOIS FÉLICITE POUTINE POUR SA RÉÉLECTION

Parmi les messages félicitant le maître du Kremlin Vladimir Poutine pour sa victoire, celle du président chinois qui a envoyé un message de félicitations à son homologue russe. Les réactions ont également été nombreuses dans les médias et

sur les réseaux sociaux chinois. La victoire de Vladimir Poutine aux élections en Russie était sur les écrans de la télévision centrale, mais aussi très commentée sur les smartphones le lundi 18 mars en Chine, selon RFI. Avec cet environnement web surveillé et sous

contrôle, une avalanche de messages félicitant le président russe. À l'image de l'ancien éditeur du quotidien Global Times qui «salue et soutient cette réélection» sur son compte X. «Personnellement, écrit Hu Xijin, j'apprécie la ferme résistance de la Russie

contre l'oppression américaine et occidentale et je soutiens fermement le maintien des relations stratégiques Chine-Russie». Autre point qui revient dans les commentaires et les médias chinois ce lundi, le fait que Moscou et Pékin soient main dans la main

concernant Taïwan. Les mots du maître du Kremlin dans son discours de victoire reviennent en boucle : «Il ne fait aucun doute, a répété une nouvelle fois Poutine, que Taïwan est une partie inaliénable de la Chine».

**L'EXPRESS**

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DU 62<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

# Le président Tebboune appelle au renforcement du front intérieur

**Le chef de l'Etat a par ailleurs rappelé que « l'aube de l'indépendance de l'Algérie a émergé de cet événement historique, après plus de cent trente ans de domination coloniale, pour anéantir l'illusion de l'Algérie française à laquelle les colonisateurs s'accrochaient.**

Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de la Victoire, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné : « Nous célébrons cet anniversaire mémorable dans une conjoncture régionale et internationale qui appelle la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs, conforter le front intérieur et hiérarchiser les priorités selon une perspective stratégique nationale, partant de la nécessité d'assumer pleinement les responsabilités face aux défis auxquels notre pays est confronté (...). Et d'ajouter : « En cette occasion, je tiens à saluer les citoyennes et les citoyens pour leur conscience nationale élevée et je me réjouis des efforts louables des acteurs du mouvement associatif et de la société civile. Je rends



également un vibrant hommage aux vaillants hommes qui veillent sur nos frontières parmi les membres de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi qu'aux forces de sécurité (...). Il poursuit plus loin : « Alors que nous célébrons, ce 19 mars, l'anniversaire de la Fête de la Victoire pour renouveler l'engage-

ment fait aux valeureux Chouhada, nous sommes plus que jamais résolus à avancer, dans l'Algérie nouvelle, pour atteindre les objectifs tracés par le message perpétuel de Novembre, renforçant ainsi la souveraineté nationale et l'indépendance de la décision nationale ». Et cela en œuvrant, a-t-il dit, inlassable-

ment et vigoureusement à hisser notre économie nationale aux niveaux de l'efficacité et de la compétitivité, mais aussi en s'attendant à maintenir le caractère social de l'Etat à travers une consolidation continue des acquis inédits réalisés à grande échelle en vue d'assurer une vie digne et de préserver la dignité des citoyens ». Et d'affirmer : « Cette occasion, dont nous célébrons aujourd'hui le 62<sup>e</sup> anniversaire, marque une étape charnière après un long parcours de lutte nationale au sein du Mouvement national et d'une lutte armée de sept ans et demi, au cours de laquelle le peuple algérien a payé un lourd tribut avec des légions de martyrs, une lutte qui reste gravée dans l'histoire comme l'une des plus grandes épopées de défense de la liberté et de la dignité de l'époque moderne ». Le chef de l'Etat a par ailleurs rappelé que « l'aube de l'indépendance de l'Algérie a émergé de cet événement historique, après plus de cent trente ans de domination coloniale, pour anéantir l'illusion de l'Algérie française à laquelle les colonisateurs s'accrochaient, mais qui ont fini par comprendre, et le monde avec eux, que les braves révolutionnaires qui ont fait face à la machine de guerre et de destruction et à la politique de la terre brûlée avec la détermination des vaillants combattants, ont scellé leur destin : la mort en martyr ou la victoire ».

Y.B.

## FÊTE DE LA VICTOIRE

### « Les crimes commis par la colonisation ne peuvent être effacés de notre mémoire »

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé que l'anniversaire de la fête de la Victoire vient rappeler à tout un chacun que les crimes commis par la colonisation ne peuvent être effacés de notre mémoire.

"Il y a 62 ans, jour pour jour, les illusions ultimes de la colonisation française d'effacer l'identité de notre peuple révolté et d'entamer sa détermination se sont évaporées. Cette fête ne se limite pas uniquement à célébrer le parachèvement de l'objectif

de notre Révolution, mais elle vient également rappeler à tout un chacun que les crimes commis par la colonisation ne peuvent être effacés de notre mémoire", a écrit Boughali sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

I.Med

L'INSTALLATION DE LA STATUE DU GÉNÉRAL EST PRÉVUE COURANT 2024 À TOUL, EN FRANCE

## L'hommage à Bigeard, tortionnaire des Algériens, soulève un tollé général

En France, une statue du général Marcel Bigeard, le tortionnaire des Algériens durant la Révolution, soulève un tollé général. Alors que l'Algérie continue de réclamer la reconnaissance et la condamnation de la torture coloniale française, le projet d'ériger une statue à Toul (Meurthe-et-Moselle, nord-est de la France) en l'honneur du colonel Marcel Bigeard suscite une colère légitime chez les Algériens et même les Français qui reconnaissent le caractère scabreux de cette idée. En effet, en début de semaine, l'installation imminente d'une statue à son effigie provoquait à nouveau de nombreuses réactions hostiles à Toul. Intégralement financée par la fondation Général-Marcel-Bigeard (sous l'égide de la fondation de France), l'installation de la statue du général est prévue courant 2024, après la réalisation du socle destiné à l'accueillir. Selon estrepubliquain.fr, elle devrait prendre place au cœur du square du lieutenant-colonel René Génin, avenue du Colonel-Grandval à

Toul, près du monument aux morts. Mais plus d'une décennie après les polémiques sur le choix de lieu de sa sépulture, l'ancien militaire originaire de Toul défraye à nouveau la chronique. Ses adversaires l'accusent en effet d'avoir pratiqué la torture durant les guerres coloniales, notamment durant la guerre d'Algérie au cours de laquelle il s'est singulièrement distingué par sa cruauté. Au point que l'expression « crevettes-Bigeard » était utilisée à Alger en 1957 pour désigner les « suspects » qui étaient jetés à la mer, lestés, depuis des hélicoptères. Marcel Bigeard est accusé d'avoir pratiqué la torture pour faire parler ceux que les paras embarquaient pendant la guerre d'Algérie. Ce qu'il réfuta toute sa vie, au contraire de son supérieur hiérarchique, le général Massu, qui le reconnaît et qui exprimera tardivement ses regrets. Le général a toujours tenu des discours ambigus sur ce point, comme c'est le cas dans l'édition du Figaro du 23 novembre 2000, où

il livre son point de vue sur l'usage de la « gégène », générateur électrique de campagne à manivelle, utilisé pour faire parler les rebelles algériens sous la douleur provoquée par les flux électriques : « Massu l'a essayée sur lui. Cela ne l'a pas tué ni mutilé. C'est vrai, cela provoque un choc, et donc cela pouvait aider à délier les langues ». Ses opposants décrient également les « crevettes Bigeard », ces cadavres les pieds pris dans le ciment, baptisés ainsi par la population algéroise qui les voyait revenir sur les rivages de la Méditerranée. Si la technique a été utilisée, elle a été constamment niée par le général, qui déclarait tout de même que dans le contexte de guerre révolutionnaire, la torture était un « mal nécessaire ». Le mémoriel algéro-français continuera longtemps à faire du surplace si de l'autre côté de la Méditerranée, il se trouve encore des nostalgiques de « l'Algérie française ».

F.O.

CONFISCATION DES BIENS DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE AU MAROC

## DES PARTIS POLITIQUES DÉNONCENT LE PROJET

Des partis politiques ont dénoncé énergiquement le projet de confiscation des biens de l'Ambassade d'Algérie au Maroc, qualifiant ce comportement d'"hostile et de provocateur et contraire à toutes les lois et conventions internationales".

Le Mouvement Ennahda a condamné cette démarche provocatrice étrange entreprise par les autorités marocaines, estimant qu'elle "est contraire à toutes les lois et conventions internationales, de même qu'à la diplomatie qui considère les ambassades des pays et leurs représentations, une partie intégrante de leur souveraineté, jouissant de l'immunité, et à protéger en toute situation et circonstance".

Le mouvement a dénoncé ce type de comportements qui, selon lui, "reflète la persistance de la rancœur profonde éprouvée par le système du Makhzen à l'égard de l'Algérie, dont il n'arrive pas, encore aujourd'hui, à se défaire". "Il aurait mieux valu au Makhzen d'essayer de détendre l'atmosphère que de rendre la situation encore plus complexe", a-t-on ajouté.

Pour le mouvement politique, ces comportements "sont un service gratuit rendu à l'occupation sioniste, voire une exécution de ses desseins visant à déstabiliser la région, au moment où il commet les crimes les plus abjects contre le peuple palestinien sans défense". Le parti politique a souligné que cette question implique "une cohésion de la position algérienne, tant sur le plan officiel que populaire, quant à la poursuite du soutien pour mettre fin à l'occupation et l'établissement d'un Etat palestinien avec Al-Qods pour capitale". De son côté, le mouvement El Bina a condamné fermement "les agissements agressifs et provocateurs" du régime du Makhzen, estimant que "non seulement cet agissement transgresse de façon flagrante toutes les normes et lois internationales, mais il dénote le niveau moral et diplomatique bas atteint par le Makhzen, qui intensifie son hostilité envers l'Algérie au service des agendas sionistes et des forces du mal alliées". La même formation politique a également affirmé "son soutien absolu à toutes les décisions souveraines que prendra l'Etat algérien pour protéger ses intérêts", appelant tous les partis politiques et les élites nationales à "se rallier à toute décision prise par le président de la République pour recouvrer le droit national et mettre fin à ces provocations récurrentes". Pour sa part, le Front El Moustakbal a estimé que ces agissements "irresponsables" du régime marocain sont "une violation grave du droit international et des relations diplomatiques" et "une poursuite des actions hostiles et incessantes du Makhzen contre l'Algérie". Le parti a, aussi, exprimé son soutien à toutes les mesures à prendre par l'Etat algérien face à ces pratiques qui "risquent d'entraîner la région vers des conséquences désastreuses". Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yah, a affirmé sur son compte officiel sur les réseaux sociaux que "l'accapement par les autorités marocaines des biens de l'ambassade d'Algérie à Rabat constitue une escalade dangereuse et un acte provocateur abject, qui reflète la politique expansionniste et hostile adoptée par le royaume", ajoutant qu'il s'agit également "d'une violation des lois et des conventions internationales".

I.Med

FÊTE DE LA VICTOIRE

# Sous le signe du renforcement du développement

**La célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la victoire (19 mars) à travers les wilayas du centre, mardi, a été placée sous le signe du renforcement de l'édification du pays et de la poursuite des efforts de développement.**

L'occasion a été saisie par les autorités locales de plusieurs wilayas du centre pour mettre en service des projets destinés à améliorer davantage le cadre de vie des citoyens et à garantir un meilleur service public. Ainsi, à Tizi-Ouzou, il a été procédé à l'inauguration d'une salle de soins au village Tassadort dans la commune de Tizi-Ouzou, alors qu'à Chlef 100 logements de la région de Bouachria ont bénéficié de la mise en service d'un raccordement au réseau de gaz naturel. A Blida, 61 habitations ont été raccordées au réseau électrique à la cité Djebsia sise dans une zone enclavée de la commune de Hammam Melouane ainsi que de 58 autres à Mehada, dans la localité de Meftah. Dans cette même wilaya, le parc roulant dédié au transport scolaire de la commune de Blida comptant 15 bus a été renforcé, à l'occasion, avec six autres véhicules neufs destinés à couvrir les besoins en ramassage



scolaire de quartiers sis en dehors du périmètre urbain tel que Maramane, Hamalit-ouest, la route de Chréa et Ben Achour. A Bejaia la fête de la victoire a été mise à profit pour inspecter des chantiers de projets de développement, notamment la dernière phase de la pénétrante reliant Merdj Ouamane (Amizour) à Bejaia et la station d'épuration

des eaux usées (STEP) de Sidi Aich.- A noter que des recueils à la mémoire des chouhada et des hommages aux membres de la famille révolutionnaire ont été organisés à travers l'ensemble des wilayas du centre, à l'instar de Tizi-Ouzou où une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle du moudjahid Krim Belkacem,

enfant de la wilaya (Ait Yahia Moussa), chef de la délégation algérienne ayant négocié et signé les accords d'Evian. A Boudjeldes les autorités locales ont visité le siège de l'Exécutif du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) sis au sein de l'université. Par ailleurs, des conférences et des projections de documentaires

sur les négociations d'Evian et l'accueil de la nouvelle du cessez-le-feu le 19 mars 1962 par la population et par les moudjahidine au maquis, ainsi que des expositions sur la révolution et la Victoire de la diplomatie algérienne, ont été aussi organisés dans le Centre du pays, dont Bejaia, Chlef, Djelfa et Tipasa.

Avec APS

SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE AU COMMANDEMENT DES FORCES NAVALES

## « Le bassin occidental de la Méditerranée, un terrain de compétition militaire »

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces navales, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Après la cérémonie d'accueil, donnée par le Général Mahfoudh Benmadah, Commandant des Forces navales, le Général d'Armée a observé « un moment de recueillement à la mémoire du valeureux Chahid Souidani Boudjemaa, dont le siège du Commandement des Forces navales porte le nom et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada ». Par la suite, il a tenu une rencontre avec les cadres et le

personnel du Commandement des Forces navales, au cours de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée à toutes les écoles et unités des Forces navales via visioconférence. Le Chef d'Etat-major de l'ANP a, à cette occasion, exprimé à l'assistance ses vœux à l'occasion de la Fête de la Victoire correspondant au 19 mars de chaque année, en l'invitant à se recueillir à la mémoire de tous les martyrs de l'Algérie, note le communiqué. «Au moment où notre cher pays célèbre l'anniversaire de la fête de la Victoire, correspondant au 19 mars de chaque année, le devoir nous interpelle pour s'incliner avec respect et humilité à la mémoire de nos vertueux Chouhada, qui se sont succédé dans la

Chahada depuis que le colonialisme abject a foulé la terre de l'Algérie, ainsi qu'à la mémoire des martyrs du devoir national qui se sont levés contre le terrorisme barbare, en faisant montre d'un grand patriotisme et d'un courage exceptionnel et ont consenti le sacrifice suprême pour préserver l'indépendance de l'Algérie et son caractère républicain », a-t-il indiqué. Il a également affirmé que les cadres et le personnel des Forces navales algériennes « doivent atteindre les plus hauts niveaux de préparation en faisant preuve de rigueur dans l'exécution des missions assignées ». «Compte tenu de la spécificité des missions confiées aux Forces navales, liées à la position géographique privilégiée de

notre pays, qui donne sur le bassin occidental de la Méditerranée, historiquement marqué par son caractère stratégique et vital, non seulement comme étant une route principale du commerce international et un carrefour humain, mais aussi en tant que terrain de compétition militaire et stratégique entre les puissances influentes dans le monde », a-t-il souligné. De ce fait, « il devient impératif pour nos Forces navales, en tant que composante essentielle du Corps de bataille de l'ANP, d'exécuter les missions qui leur sont confiées, en veillant à une préparation optimale, et en faisant preuve de détermination et de responsabilité », a-t-il ajouté. Saïd Chanegriha a exhorté, à ce propos, les personnels à « poursuivre les efforts pour développer et moderniser les capacités de combat des Forces navales ». «Mû par ce sens de la responsabilité, il est de mon devoir de vous rappeler aujourd'hui la nécessité de poursuivre les progrès que nous avons réalisés ensemble au cours des dernières années, dans l'objectif de relever le défi de la professionnalisation et d'accroître les capacités de combat, ainsi que les aptitudes opérationnelles de nos Forces navales, notamment à travers le développement d'une industrie navale locale et la construction de bâtiments de guerre avec des mains algériennes », a-t-il souligné. A l'issue de la rencontre, le Général d'Armée a écouté les interventions des personnels du Commandement des Forces navales avant de leur donner des instructions et des orientations dans leur domaine de compétence, conclut le communiqué.

Y.B.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PRÉSIDENT DU MOUVEMENT EL BINA

## Les prochaines échéances et l'appui à la stabilité des institutions de l'Etat passés en revue

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, au siège de la Présidence de la République, le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, indique un communiqué de la Présidence de la République. Dans une déclaration à la presse, au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Bengrina a affirmé que la rencontre a été «positive et fructueuse», et a permis d'évoquer plusieurs questions nationales et internationales, soulignant

à ce propos, la nécessité de «renforcer le front intérieur afin de ne laisser aucune brèche pour s'infiltrer sur la scène nationale et disperser les rangs». Après avoir insisté sur la nécessité «pour les Algériens de prendre conscience de la réalité des dangers extérieurs qui ont détruit d'autres Etats», le président du mouvement El Bina a mis en garde contre les tentatives de «dispenser le rang national». Bengrina a en outre indiqué que cette rencontre avait permis d'aborder «toutes les prochaines échéances et ce

qu'elles impliquent comme appui à la stabilité des institutions de l'Etat, outre l'importance de prendre le temps pour la mise en œuvre des programmes», soulignant avoir discuté également avec le président de la République «de la révision du code électoral», ainsi que du «soutien du pouvoir d'achat et d'autres questions relatives aux mesures d'apaisement», notamment en ce qui concerne les sites électroniques et l'insertion des titulaires du doctorat.

I.Med

ZITOUNI L'A ANNONCÉ LUNDI DERNIER :

# Une cargaison de 10 000 tonnes de poulets congelés sur les marchés prochainement

**Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé lundi dernier, depuis Bordj Bou Arréridj qu'une «cargaison de 10 000 tonnes de poulets congelés entrera dans les marchés prochainement».**

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a indiqué qu'«une cargaison de poulets congelés estimée à 10 000 tonnes a été réceptionnée», ajoutant qu'une décision a été prise de concert avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, pour la distribution de cette quantité au profit des marchés de proximité ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan et même pour les boucheries privées pour un coût de 420 DA le poulet avec une marge bénéficiaire estimée à 30 DA en vue de participer à la distribution de cette quantité importante».

Le ministre du Commerce a précisé que la première semaine du mois de Ramadhan «a connu la disponibilité des différents produits alimentaires avec des prix compétitifs à travers les marchés et ce, conformément aux instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faire du mois de Ramadhan un rendez-vous pour la solidarité et la préservation du pouvoir d'achat



du citoyen». Zitouni a souligné par ailleurs que les «instructions du président de la République s'agissant des préparatifs du mois de Ramadhan à travers une action anticipée ont donné de bons résultats avec une disponibilité des différents produits alimentaires avec des prix compétitifs à travers les marchés». Dans ce cadre, le ministre a mis en avant la contribution

des unités de production qu'il a visitées à la wilaya, dans la stabilisation des prix avec une disponibilité des produits de consommation durant le mois sacré, ajoutant que ces unités méritent d'être appelées «entreprises citoyennes». Le ministre dira : «Nous avons constaté durant la première semaine du mois de Ramadhan une large adhésion à cette initiative de la

part des agriculteurs et producteurs nationaux qui ont accompagné l'effort du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations pour faire de ce mois sacré un rendez-vous pour la solidarité à travers la disponibilité des produits alimentaires avec d'importantes remises des prix au profit du citoyen».

N.S.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Inauguration de la structure de l'innovation numérique au CERIST

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, avant-hier, l'inauguration de la structure de l'innovation numérique au Centre de recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST) à Ben Aknoun (Alger).

Baddari, qui était accompagné des ministres de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El Mahdi Oualid, et de la Poste et

des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki, a souligné que cette structure était «cruciale pour soutenir l'innovation et le développement dans le domaine des technologies numériques et de l'économie de la connaissance». Le ministre précisera que cet édifice scientifique est à même de réaliser «un élan qualitatif en matière de recherche et d'innovation dans les domaines de l'informatique, de la numérisation, de l'intelligence artificielle, de l'entrepreneuriat, et des incu-

bateurs d'affaires, d'autant qu'il comprend un centre sophistiqué». La structure comprend également «un incubateur d'affaires et un espace pour l'entrepreneuriat devant encourager l'innovation et l'entrepreneuriat», selon le ministre ajoutant que cet espace «dispose aussi d'un Bureau dédié aux brevets d'invention et un centre d'appui aux technologies et à l'innovation, outre un bureau pour les relations extérieures».

R.S.

STRUCTURES ÉDUCATIVES

## Belaribi impose le respect des délais en prévision de la rentrée scolaire

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé une réunion technique consacrée à la préparation de la rentrée scolaire 2024-2025, insistant sur le nécessaire parachèvement des projets dans les délais impartis, annonce un communiqué du ministère.

La réunion, qui s'est tenue lundi au siège de la Banque nationale de l'Habitat, a rassemblé le Secrétaire général, l'Inspecteur général et le Directeur général des équipements publics au niveau du ministère, ainsi que le directeur général du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promo-

tion immobilière (FGC MPI), les directeurs des équipements publics et les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) des wilayas d'Oran, d'Aïn Defla, de Tizi Ouzou, de Guelma, de Blida et de Sétif, précise la même source. A l'entame de la réunion, le Directeur général des équipements publics a présenté un exposé sur les 1 067 équipements publics en cours de réalisation au niveau national. «Les travaux de réalisation de 269 équipements publics, inscrits au titre de la loi de finances 2024, ont été lancés, conformément aux instructions données par Belaribi lors

des précédentes réunions pour le lancement, avant fin mars, des travaux de tous les équipements publics au titre de 2024», souligne le communiqué, précisant que «la réalisation de 584 structures éducatives débutera cette année». La réunion a été marquée par la présentation d'une nouvelle plateforme numérique, réalisée par le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière, intitulée «Gestion des projets d'équipements publics Numep». Celle-ci offre une fiche technique de chaque projet inscrit au niveau des directions des équipements publics à travers les 58

wilayas et permet de consulter le taux de réalisation de chaque projet. Belaribi a souligné à cette occasion que «le secteur a franchi une étape importante dans le domaine de la numérisation», estimant que «cette plateforme aidera la Direction générale des équipements publics à suivre les projets et à lever les entraves administratives et techniques en temps réel, ce qui permettra d'accélérer la réalisation des projets». Le ministre a enfin insisté sur «le nécessaire parachèvement des projets dans les délais impartis en prévision de la rentrée scolaire».

N.S.

## SÉCURITÉ SANITAIRE SAIHI PLAIDE POUR UNE VISION PROACTIVE

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a appelé, lundi, à adopter une vision proactive dans le domaine de la sécurité sanitaire. Lors de sa visite d'inspection à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). Saihi a souligné à cette occasion que dans le cadre de la modernisation, il faut qu'il y ait une vision proactive dans le domaine de la sécurité sanitaire, notant que l'Algérie avance «à pas sûrs» dans le domaine de la sécurité sanitaire, d'autant plus que la production des médicaments a enregistré une hausse, durant les dernières années, dans les deux secteurs public et privé. Le ministre a affirmé que le défi actuel est d'atteindre un plus grand taux de production locale pour couvrir la demande, appelant les producteurs des médicaments et des équipements médicaux des deux secteurs public et privé à emprunter cette voie», cette stratégie étant à même de «créer des postes d'emploi, de préserver la sécurité sanitaire et de contribuer à la création d'une dynamique économique». Le ministre a également invité le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) à élaborer une étude, en coordination avec les services du ministère autour des pathologies et des épidémies en Algérie et à adapter la production des médicaments sur la base de cette étude, en vue de parvenir à l'autosuffisance, conformément à la stratégie nationale de la sécurité sanitaire et au développement de l'économie nationale.

R.N.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 37 DÉCÈS ET 1 167 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Trente-sept (37) personnes sont décédées et 1 167 autres ont été blessées dans 1 041 accidents de la circulation survenus durant la période du 10 au 16 mars, à travers le pays, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda avec 5 morts et 17 blessés suite à 17 accidents de la circulation, note la même source. Les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 740 interventions pour procéder à l'extinction de 452 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (59 incendies), Oran (27) et Blida (25). Les mêmes secours ont également effectué 4 239 interventions pour le sauvetage de 350 personnes en situation de danger et exécuté 3 664 opérations d'assistance diverses.

R.N.

AÉROPORT INTERNATIONAL  
D'ALGERLe trafic passagers  
devrait passer  
à près de 10 millions  
d'ici la fin 2024

Le trafic passagers à l'Aéroport international d'Alger devrait connaître une augmentation cette année, passant de 6,2 millions de voyageurs en 2022 à près de 10 millions d'ici la fin 2024, a indiqué avant-hier le P-DG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni. Lors d'une conférence de presse tenue à l'aéroport, Mediouni a précisé que la feuille de route tracée par la société visait à « exploiter cette infrastructure aéroportuaire à 100% de sa capacité », prévoyant « une augmentation du trafic passagers de 6,2 millions de voyageurs en 2022 à près de 10 millions d'ici la fin de l'année 2024 ». Cette progression intervient à la faveur de la reprise de l'activité aérienne dans le pays et dans le monde après la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, ainsi que des réductions décidées par les autorités publiques sur les prix des billets d'avion et de l'augmentation du nombre de candidats à la Omra via l'Aéroport international d'Alger ces derniers temps, dira-t-il. Quant au hub aéroportuaire d'Alger, le responsable a affirmé que son activité était en « hausse continue », mettant en avant les efforts de la société pour fournir tous les services nécessaires aux voyageurs transitant par l'Aéroport d'Alger. « Nous œuvrons en synergie avec nos partenaires, tels qu'Air Algérie et d'autres compagnies aériennes internationales, ainsi qu'avec les services de police et de douanes, pour améliorer les conditions d'accueil et développer les différents services proposés au niveau de l'infrastructure aéroportuaire », a poursuivi Mediouni. Abordant les mesures prises récemment par la société, notamment en ce qui concerne la fourniture de services dans les salles d'embarquement, il a rappelé qu'un accord avait été conclu avec les locataires des cafés pour réduire les prix de leurs produits en échange d'une réduction des frais de location par la société.

R.E.

## PÉTROLE

La Côte d'Ivoire tout  
près d'intégrer l'OPEP

La Côte d'Ivoire va remplir les conditions pour être membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a déclaré Mamadou Sangafowa Coulibaly, le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie dans une note d'information du ministère publiée avant-hier lundi. A l'issue d'un échange avec le Groupement professionnel de l'industrie du pétrole (GPP), M. Coulibaly a exhorté ces acteurs du secteur pétrolier ivoirien à investir davantage dans le bassin sédimentaire ivoirien et à prendre toute leur place dans le développement de l'industrie extractive. « Si hier la Côte d'Ivoire était tout juste un pays importateur, avec ces différentes découvertes, nous allons passer, dans un délai très proche, à celui de pays exportateur net de produits pétroliers », a-t-il assuré. La Côte d'Ivoire a découvert les gisements de pétrole baptisés « Baleine » en septembre 2021 et en juin 2022, puis « Calao » en février 2024. Les autorités nationales se sont réjouies de ces découvertes de gisements qui offrent un potentiel considérable pour le développement économique et énergétique du pays.

R.E.

## INVESTISSEMENT

Le Président installe la Haute  
commission nationale des recours

**"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a installé, ce jour, la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement, présidée par M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République. Il s'agit d'une haute instance chargée de trancher les recours présentés par les investisseurs", précise le communiqué.**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a installé, lundi, la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement, présidée par le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, a indiqué lundi un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a installé, ce jour, la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement, présidée M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République.

Il s'agit d'une haute instance chargée de trancher les recours présentés par les investisseurs", précise le communiqué.

A cette occasion, le président de la République a souligné "l'intérêt particulier qu'il porte à ce domaine vital", saluant "les efforts consentis par le Conseil du renouveau économique algérien pour booster l'investissement,



diversifier l'économie nationale et réduire la dépendance aux hydrocarbures".

Le président de la République s'est en outre félicité des "résultats de la coopération

entre le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et le Conseil du renouveau économique algérien, qui a répondu favorablement à l'initiative de la baisse

des prix des biens et produits de large consommation durant le mois sacré de Ramadhan", note le communiqué de la Présidence.

R.E.

## PAYS DU GECF

## Hausse des exportations de GNL en février dernier

Les exportations du Gaz naturel liquéfié (GNL) provenant des pays du GECF ont augmenté de 1,9 % en février dernier, pour atteindre 15,98 millions de tonnes (Mt), a annoncé l'organisation dans son rapport mensuel publié lundi.

"En février 2024, les exportations de GNL des pays membres (y compris les membres observateurs) du GECF (Forum des pays exportateurs de gaz) ont augmenté de 0,30 %, soit une croissance de 1,9% sur un an, pour atteindre 15,98 Mt", précise ledit rapport.

Cette augmentation a été tirée par l'Algérie, la Malaisie, le Mozambique, le Nigéria, le Qatar et les Emirats arabes unis, qui ont compensé la baisse des exportations de GNL de l'Angola, de l'Égypte et de Trinité-et-Tobagon,

explique le document relevant que de janvier à février 2024, les exportations de GNL du GECF ont augmenté de 4,0% (1,30 Mt de plus) pour atteindre 34,05 Mt.

Pour l'Algérie, le rapport explique que "l'augmentation des exportations de GNL était due à une activité de maintenance moindre par rapport à l'année passée", rappelant dans ce cadre qu'en février 2023, l'installation GNL de Skikda a fait l'objet d'une maintenance planifiée. Globalement, les exportations mondiales du GNL ont atteint en février dernier 33,95 Mt, ce qui représente une légère hausse de 1,0 % (0,35 Mt) en glissement annuel.

La part des exportations de GNL des pays membres du GECF a augmenté,

passant de 46,7 % à 47,1 %, selon le rapport. Entre janvier et février 2024, les exportations mondiales de GNL ont augmenté quant à elles de 4,0 % (2,74 Mt) en glissement annuel pour atteindre 71,45 Mt. Les Etats-Unis étaient le plus grand exportateur de GNL en février (plus de 7 Mt), suivis de près par l'Australie et le Qatar.

Quant à la consommation du gaz, elle a connu en février 2024, une baisse significative de 8 % dans les pays de l'Union européenne (UE), selon le document. Cette baisse est due principalement à une réduction de la demande de gaz pour le chauffage dans le secteur résidentiel en raison d'un hiver plus chaud que d'habitude, explique le rapport.

N.S.

## CLIMAT D'AFFAIRES

113 projets d'investissement étrangers enregistrés  
au niveau de l'AAPI

Le nombre de projets proposés par des étrangers, sous forme d'investissements directs ou de partenariat, enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) s'élève à 113 projets, a révélé, avant-hier, le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, qualifiant cela d'"indicateur important" sur l'amélioration du climat des affaires dans le pays. S'exprimant lors d'une rencontre organisée par la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie et l'AAPI sur "le climat des affaires en Algérie", au profit des représentants des organes diplomatiques des

pays de l'UE, en présence de représentants du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rekkache a précisé que le nombre de projets étrangers enregistrés par l'AAPI depuis le 1 novembre 2022 (date de début de ses activités) jusqu'à présent, s'élevait à 113 projets, dont 43 investissements directs étrangers et 70 projets en partenariat avec des étrangers. L'Agence a enregistré, via la plateforme numérique de l'Investisseur, 22 demandes de foncier économique, dépo-

sées par des opérateurs économiques étrangers. Le premier responsable de l'AAPI a indiqué que ces investissements concernent des secteurs d'activités permettant de réduire la facture des importations tels que la production des matières premières, soulignant que le nombre enregistré jusqu'à ce jour reflète "l'amélioration significative du climat des affaires en Algérie, grâce aux nombreux avantages concurrentiels et aux importantes opportunités d'investissement disponibles, d'autant que les demandes d'investissement ne cessent de croître".

N.S.

SÉTIF

# Réduire l'attente des passagers dans les aéroports

**Ce paramètre constitue un indicateur de performance entre les différents aéroports et de qualité de service. Cela passe par une coordination entre les différents services et une accélération des formalités d'usage et le temps relatif à l'accueil des passagers. En un mot, il s'agit d'améliorer la gestion de nos aéroports.**

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a insisté, lundi à Sétif, sur la "nécessité d'intensifier les efforts, et d'accélérer les formalités d'usage afin de réduire au minimum l'attente des passagers dans les aéroports". Inspectant l'aéroport du 8-Mai 1945, dans la commune d'Ain Arnat, dans le cadre d'une visite de travail à Sétif, le ministre a souligné "la nécessité d'intensifier les efforts pour réduire au minimum le temps consacré à l'accueil des passagers dans les aéroports, simplifier les formalités d'usage tout en œuvrant à une meilleure gestion de ces infrastructures". Le but étant, selon M. Zahana, "d'accueillir convenablement les membres de notre communauté à l'étranger dès l'été prochain". Le ministre a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité d'une "gestion optimale des différents espaces disponibles à l'aéroport du 8 mai 1945 à Sétif, en accélérant les procédures d'adjudication des locaux de l'enceinte aéroportuaire, en créant des espaces pour les enfants et les mères allaitantes, et en améliorant les services liés au fret". Au siège de la Société



d'exploitation du tramway (SETRAM), M. Zahana, après avoir écouté un exposé sur la réalité du secteur des transports dans la wilaya, a souligné que son département ministériel "appuiera et mettra en œuvre les décisions arrêtées localement entre les communes possédant les gares routières et les entreprises en charge de leur gestion. Ceci en encadrant cette relation d'un point de vue juridique, l'enjeu étant de fournir aux usagers le confort et la sécurité qu'ils sont en droit d'attendre". M. Zahana a fait

l'éloge, à l'occasion de cette visite, du fonctionnement du tramway, appelant les responsables de la SETRAM à poursuivre leurs efforts pour maintenir ce niveau de performance. S'agissant de la Société publique de transports urbains et suburbains de Sétif, le ministre a estimé que celle-ci doit renforcer son parc afin d'être à la hauteur des attentes des citoyens. Le ministre a souligné que sa visite de travail dans la wilaya de Sétif avait pour objectif de "s'enquérir objectivement de la situation du secteur et du

niveau atteint", et de "trouver les formules adéquates pour atteindre une efficacité économique permettant de maîtriser les besoins et de suivre le rythme du dynamisme économique de la wilaya, à travers le plan de transport en cours d'élaboration". Au cours de cette visite, le ministre a inspecté le siège de la SETRAM, celui de la Société des transports urbains et suburbains, ainsi que le siège de la direction des transports, avant de visiter les différentes structures de l'aéroport du 8-Mai 1945. **R.R**

KHENCHELA :

## Le Musée du Moudjahid, un édifice dédié à l'histoire de la lutte du peuple algérien

Le Musée régional du Moudjahid à Khenchela, est un édifice dédié à l'histoire de la résistance du peuple algérien contre le colonialisme français, et à la préservation de la mémoire nationale pour les jeunes générations. Cette institution "documente les étapes historiques que l'Algérie a traversées pendant la période coloniale", a déclaré à l'APS Rafik Merdaci, chef du service de l'information et de l'animation auprès du musée. Ce dernier "transmet fidèlement ces étapes, le plus souvent marquantes dans le cheminement de la lutte armée pour l'indépendance, à la génération de l'indépendance afin qu'elle s'en imprègne", a-t-il indiqué. Le Musée régional du Moudjahid, situé dans le quartier Lemmouchi, non loin d'Ain Silène, haut lieu de la Révolution qui abrita la réunion des premiers groupes de maquisards, la veille du déclenchement de la glorieuse Révolution. Il renferme une grande salle où sont exposés des armes ayant servi lors de la lutte pour l'indépendance, du matériel militaire d'époque, des vêtements et uniformes de combattants de l'ALN, des épaves d'avions français, des photographies de Chouhada et de Moudjahidine, ainsi que de nombreux documents historiques de la wilaya I historique. Le Musée régional du Moudjahid rassemble pas moins de 3.784 pièces de collection remises au musée par des citoyens, des

moudjahidine ayant vécu la Révolution, ainsi que par des professeurs qui ont eu à mener des recherches sur la période 1954-1962, selon le même responsable qui a rappelé l'existence, au sein du musée, d'un conseil scientifique se composant de 13 membres, dont des professeurs de l'Institut d'histoire de l'université Abbas-Laghrou de Khenchela. La salle d'exposition ouverte au public contient également plusieurs centaines de documents historiques (845 exactement) liés à la Révolution de Novembre : correspondances, rapports, ordres de mission de soldats de l'ALN combattant au sein de la wilaya I historique, laisser-passer, en plus d'un grand nombre de coupures de journaux d'époque en langue française. En tout, le Musée régional du Moudjahid de Khenchela conserve 845 documents historiques, 1.514 pièces entre armes, matériel militaire et armes de moudjahidine, 1.395 photographies (entre originales et reproductions), 24 toiles artistiques et 6 statues. Le Musée abrite aussi une grande salle de conférences pouvant accueillir 300 personnes, utilisée pour différentes manifestations organisées à l'occasion des fêtes nationales, événements historiques, conférences et journées d'étude organisées par le musée en coordination avec la direction des Moudjahidine. De plus, les visiteurs se rendant dans les

galeries de l'édifice sont pris en charge par le service de l'information et de l'animation qui les guide, les renseigne et leur donne des explications sur les nombreuses collections du musée. Le Musée régional du Moudjahid "travaille quotidiennement, même certains jours fériés, pour recevoir des visiteurs venant de diverses wilayas et même de l'extérieur du pays", a fait savoir la même source, soulignant que des visites guidées sont régulièrement organisées au profit des représentants des corps constitués, des écoliers, des collégiens, des lycéens et des stagiaires des établissements de formation. En plus du travail effectué par le musée à travers la collecte et l'inventaire des biens historiques et culturels et l'organisation d'expositions permanentes et itinérantes, le service de l'audiovisuel du musée a enregistré 476 témoignages vivants de moudjahidine, enfants et veuves de martyrs, pour un total de 209 heures et 52 minutes d'enregistrement, a-t-il révélé. Ce dernier a indiqué que la collecte de témoignages vivants, entamés à la fin de l'année 2010, se poursuivait toujours dans la salle aménagée pour les enregistrements audio, les concours nationaux organisés par le ministère des Moudjahidine et Ayants-droits, a affirmé le chef du service de l'information et de l'animation auprès du Musée. **APS**

## EL BAYADH: VERS L'UTILISATION DES EAUX USÉES ÉPURÉES DANS L'IRRIGATION AGRICOLE

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a mis l'accent, dimanche à El Bayadh, sur l'importance d'exploiter les eaux usées épurées dans l'irrigation agricole dans cette wilaya et au niveau national. Le ministre, qui a inspecté la station d'épuration des eaux usées dans la zone "El Khniak" dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a insisté sur l'exploitation des infrastructures d'assainissement dans l'irrigation à travers l'utilisation des eaux usées épurées, ce qui représente une des meilleures solutions pour faire face à la pénurie des ressources en eau eu égard à la faible pluviométrie. La wilaya d'El Bayadh, à l'instar des autres wilayas du pays, doit exploiter ces eaux épurées dans l'irrigation agricole, a-t-il recommandé. M. Derbal a souligné que le plan sectoriel et les résultats du Conseil des ministres tenu le 14 novembre 2023 ont approuvé un plan d'action doté d'une enveloppe de 155 milliards DA pour réhabiliter et étendre tous les systèmes d'épuration des eaux usées existants à travers le pays, réaliser de nouvelles stations d'épuration et de traitement des eaux usées afin de permettre aux agriculteurs d'irriguer les terres agricoles sans restriction. Il a fait savoir que les eaux usées traitées dans la station d'épuration d'El Bayadh sont incluses pour permettre l'irrigation de toutes les récoltes agricoles sans exception. Dans ce cadre, un périmètre agricole dépassant 430 hectares situé à proximité de la station d'épuration dans la wilaya d'El Bayadh est concerné par l'irrigation de ses terres avec ces eaux, selon les explications du directeur de wilaya des ressources en eau. A ce propos, le ministre a instruit les responsables du secteur de tenir des rencontres d'information et de sensibilisation en coordination avec divers partenaires dont les services et les coopératives agricoles, au profit des agriculteurs et de la société civile en général, "afin de souligner l'importance de l'utilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation agricole", affirmant que "ces eaux garantissent la sécurité et la qualité du produit agricole". Taha Derbal se rendra demain lundi vers la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh où il devra inspecter la station de relevage des eaux usées de la région de Zeridib et suivre un exposé sur le projet de réalisation de la station d'épuration des eaux usées de Labiodh Sidi Cheikh. Il devra également visiter, dans la commune de Bousseghoun, le projet de réalisation d'un mur de protection du vieux Ksar contre les inondations. **APS**

## PÊCHE : UN DÉPUTÉ DE CHLEF REÇU PAR BADANI

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a reçu, lundi à Alger, un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), représentant la circonscription électorale de la wilaya de Chlef, Madjed Cherid, et écouté les préoccupations liées au secteur, indique un communiqué du ministère. M. Badani a écouté, lors de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les préoccupations soulevées par M. Cherid, axées essentiellement sur les moyens de développer des programmes de formation dans la wilaya de Chlef, ainsi que les filières de la pêche et de l'aquaculture, notamment celle intégrée à l'agriculture, ajoute le communiqué. **APS**

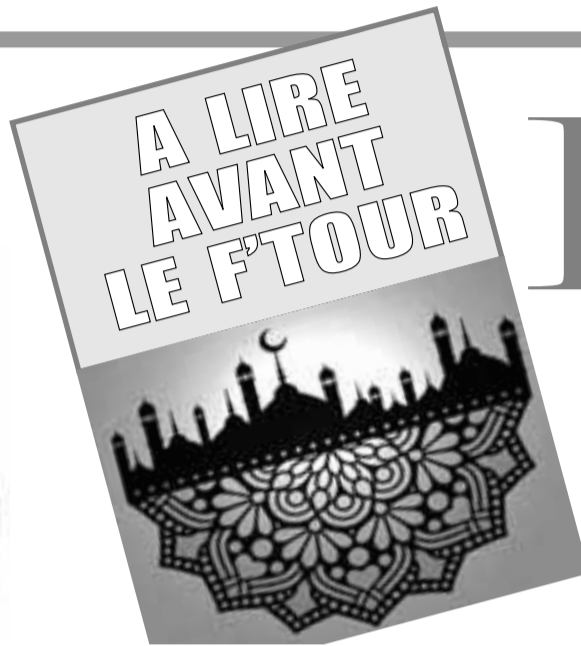


## UN LIVRE LA «GRANDE MOUDAWWANA»

La «Moudawwana al-koubra» est le plus imposant traité juridique de l'école malékite traditionnelle à laquelle est rattachée l'Algérie depuis de longs siècles. Il s'agit d'une longue exégèse théologique et juridique écrite par le docte savant

érudit Sohnoun sur les textes fondateurs de l'imam Malek, lui-même rapportant et commentant les propos du Prophète. Si pour les jeunes étudiants en théologie, les petits manuels, comme celui d'Abi Zayd, ou entre le

«Matn» d'Ibn Achir, suffisait pour les hautes études, on se plongeait durant de longues années dans l'encyclopédie livresque que constitue la «Madawwana» un vaste ensemble de plus d'une dizaine de volumes.



# RAMADAN

## Que vit le corps lors d'une journée de jeûne ?

Le Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste propose de mieux connaître les mécanismes qui régissent notre corps lors d'un jeûne. Un jeûne certes non prolongé, mais qui peut avoir des conséquences néfastes s'il n'est pas maîtrisé.

### Les mécanismes du jeûne

Cette année, ce pilier de l'Islam est programmé à une période où les jours s'allongent. Il faut donc se lever très tôt pour manger. Pour être sûr de préserver au mieux sa santé, il est important de connaître les mécanismes qui se mettent en route dans le corps humain durant cette période.

### L'organisme va alors puiser son énergie dans le glucose

Les changements qui se produisent dans le corps dépendent de la longueur du jeûne. Selon le National Health Service (Grande-Bretagne), "le corps entre dans une période de jeûne huit heures environ après le dernier repas consommé, lorsque l'intestin termine d'absorber les derniers éléments nutritifs".

Dans un premier temps, l'organisme va alors puiser son énergie dans le glucose, stocké dans le foie et les muscles ;

Une fois ce glucose épuisé, ce sera au tour des graisses à leur tour de contribuer à fournir cette l'énergie nécessaire au fonctionnement du corps.

### Le jeûne du ramadan n'entraîne pas une perte de poids

Certains pensent encore à tort que jeûner pendant la journée leur permet de piocher dans leurs réserves de graisses et donc de maigrir.

Faux bien entendu, dans le cas du ramadan du moins, où ce jeûne est rompu chaque soir.

Si dans un second temps, le corps va puiser dans les graisses dans le cadre d'un jeûne, ce mécanisme ne se déclenche que tard dans la

journée, proche de la rupture du jeûne. Les réserves graisseuses ne seront donc pas sollicitées suffisamment pour une réelle perte de poids. Elles seront même reformées dès la prochaine prise alimentaire.

Ce dernier mécanisme explique donc qu'une rupture de jeûne avec des aliments trop gras ou trop sucrés puisse entraîner à la longue une prise de poids, alors même que le sujet a l'impression de très peu s'alimenter (sensation de faim dans la journée).

### L'importance d'une alimentation équilibrée à la rupture du jeûne

Les jeûnes plus prolongés, de plusieurs jours à plusieurs semaines, déclenchent quant à eux un phénomène dangereux pour la santé : le corps commence à puiser son énergie dans les protéines, donc dans les muscles. Ce phénomène ne concerne en théorie pas les personnes pratiquant le ramadan. Une alimentation équilibrée en glucides, lipides et protéines pendant cette période permet de rester dans les deux premières phases et de ne pas attaquer les protéines.



**Vous n'en croirez pas vos yeux AU CŒUR DU DÉSERT, UNE VILLE INTELLIGENTE KSAR TAFILELT**

**Chaque habitant doit vivre civiquement et proprement, planter au moins trois arbres sur la place publique...**

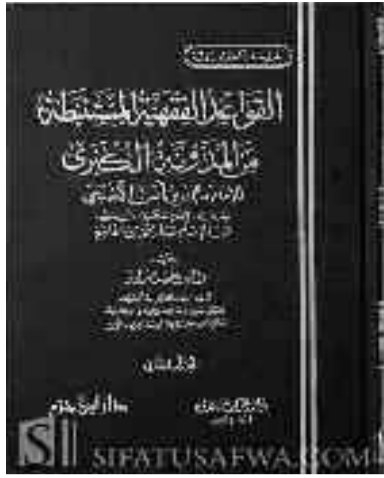
**Les Grandes Métropoles de l'islam : DAMAS**

Damas est une ville et la capitale de la Syrie. Elle a plusieurs noms en arabe : le Châm, la ville du Jasmin. La ville même compte plus de 1 700 000 habitants pour



une agglomération de 1 000 habitants. C'est l'une des plus anciennes villes du monde. Elle a été fondée par les Omeyyades, la civilisation des Perses, des Turcs, etc. Elle est située à 734 av. J.-C. Elle a été occupée par les Romains, les Byzantins, les Arabes, etc. Elle a été détruite en 1900 et reconstruite dans le style néo-classique. Elle est devenue une ville moderne dans le milieu du 20e siècle. Elle est la capitale de la Syrie et la ville la plus peuplée du pays. Elle a une population de plus de 1 million d'habitants. Elle est une ville très ancienne et très riche en histoire. Elle a été fondée par les Omeyyades, la civilisation des Perses, des Turcs, etc. Elle est située à 734 av. J.-C. Elle a été occupée par les Romains, les Byzantins, les Arabes, etc. Elle a été détruite en 1900 et reconstruite dans le style néo-classique. Elle est devenue une ville moderne dans le milieu du 20e siècle. Elle est la capitale de la Syrie et la ville la plus peuplée du pays. Elle a une population de plus de 1 million d'habitants. Elle est une ville très ancienne et très riche en histoire.





## Zakat-el-fitr

(aumône de la rupture du jeûne de Ramadan)

En prélevant sur leurs biens l'allocation réservée à qui de droit, les croyants ne font donc que retourner au Seigneur une infime fraction des richesses qu'Il leur a données : C'est «Zakat-el-mel», l'aumône purificatrice, à ne pas confondre avec Zakat-el-fitr. La Zakat-el-fitr elle, est une pratique très recommandable (Sounna), qui concerne le jeûne du mois de Ramadhan et qui incombe à tout (e) musulman(ne). Sur le plan individuel, cet impôt est dû pour purifier chaque croyant (e) de tout ce qui aurait pu entacher son jeûne, tels que des propos obscènes ou des écarts de conduite. Sur le plan social, cette aumône permet aux pauvres de passer la fête de l'Aïd-el-fitr dans de meilleures conditions...



# DHANESQUE



**L'éco-cité** Ksar Tafilelt de Béni Yzguen a marié architecture traditionnelle et urbanisme moderne pour en faire une cité-ville très belle, douce à regarder et où il fait bon vivre. Ahmed Nouh, le concepteur-réalisateur de la ville, plusieurs fois primée dans le monde, en parle :

«En fait, c'est un projet urbain né d'un souci simple : mettre une belle ville, propre, intelligente et pas cher à la portée de l'Algérien moyen. Sans toucher aux terres arables, nous avons commencé à construire sur des terres incultes, sur une petite colline rocheuse de 22 hectares. L'objectif était de créer des ensembles à l'échelle humaine de 1000 à 2 000 habitations et entre 5 à 15 000 habitants. C'est une ville construite sur le principe de l'aide mutuelle et de l'utilité publique. En plus des trois catégories de maisons, petites, moyennes et hautes de

gamme, chaque habitant devait vivre civiquement et proprement, planter au moins trois arbres sur la place publique, un palmier-dattier, un arbre fruitier et un arbre d'ornement. Mettre ses ordures ménagères dans des sacs poubelles spécifiques, dont une partie, les épluchures et les rébus potagers et fruitiers, est destinée aux animaux qui constituent le parc zoologique de la Cité où vivent chameaux, singes, chèvres, moutons, vaches, poules, etc. En contrepartie, les participants à l'alimentation des animaux recevront gratuitement des œufs ou du lait.

«Les coûts ne sont pas onéreux pour mettre à la portée des jeunes des habitations aussi bien faites ; nous n'avons aujourd'hui aucun déficit et aucun gain à enregistrer. Tout a été pensé par une fondation dont l'objectif était de mettre en place un projet équilibré.

L'Etat algérien via la Caisse nationale du logement, la Fondation Amidoul et le bénéficiaire du logement financent. La Caisse nationale du logement apporte 25 à 40% du coût des habitations en fonction de la taille des maisons. Mais l'aide est la même pour tout le monde, de l'ordre de 150 millions de centimes actuellement, plus l'installation des VRD (la voirie et les réseaux divers). Cette subvention n'est attribuée qu'aux primo-accédants, ceux qui ont un logement n'ouvrant pas droit. La Fondation, animée par ses six membres, des notables algériens bénévoles, permet de retirer entre 25 à 30% du coût total : la somme qui aurait constituée les bénéfices d'un promoteur. L'acheteur apporte le reste et peut ainsi acquérir une propriété à un prix raisonnable. Environ un tiers de moins que le coût habituel.

glomération qui dépasse les 2 600 habitants, c'est l'une des villes les plus continuellement habitées au monde. De 661 à 750, Damas fut la capitale des Omeyyades.

Damas connut l'influence de nombreuses civilisations dont celles des Assyriens, Grecs, Séleucides, Romains, Arabes, Perses. De la fin du 12<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du 11<sup>e</sup> siècle av. J.-C., elle est la capitale du royaume de Damas. L'archéologie montre une continuité de la région depuis le 3<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Damas apparaît dans les textes égyptiens et akkadiens au 2<sup>e</sup> millénaire : son royaume, vassal de l'Égypte, est situé à la frontière de l'influence hittite. Au début du 1<sup>er</sup> millénaire, la ville est la capitale d'un des royaumes araméens. Jusqu'à sa disparition

le royaume de Damas est un des principaux rivaux de celui d'Israël, avec qui il s'allie parfois contre la menace assyrienne.

En 635, Damas se soumit aux musulmans et devint la capitale de la dynastie des Omeyyades de 661 à 750. Avec l'adoption de la langue arabe, elle devint le centre culturel et administratif de l'empire musulman durant près d'un siècle. Par la suite, elle demeura un foyer culturel majeur et un pôle économique de premier plan profitant de sa situation géographique privilégiée, à la croisée des chemins de La Mecque, l'Afrique, l'Anatolie, la mer Méditerranée et l'Asie (route de la soie en direction de la Chine et du commerce des épices avec l'Inde). Les Croisés l'assiégèrent en 1148. La ville fut saccagée par les Mongols de Tamerlan en 14019.

**Damas connut l'influence de nombreuses civilisations dont celles des Assyriens, Perses, Grecs, Séleucides, Romains, Arabes et Turcs**



## Les savants de l'islam ABBAS IBN FIRNAS

**Abou al-Qasim Abbas ibn Firnas ibn Wirdas al-Takurini (810-887), également connu sous le nom d'Abbas ibn Firnas, est un inventeur, médecin, chimiste, ingénieur, musicien et poète Andalous a vécu dans l'Émirat de Cordoue. Abbas Ibn Firnas a conçu une horloge à eau appelée al-Maqata, conçu un moyen de fabriquer du verre incolore, inventé divers planisphères de verre, fabriqué des verres correcteurs, conçu une chaîne d'anneaux pouvant simuler les mouvements des planètes et des**

étoiles, et a mis au point un procédé pour couper le cristal de roche. « Parmi d'autres expériences très curieuses qu'il a faites, l'une est son essai de voler. Il se couvrit de plumes, attacha deux ailes à son corps et, s'élevant, se jeta dans les airs, quand, d'après le témoignage de plusieurs écrivains de confiance qui assistèrent à la représentation, il vola sur une distance considérable, comme s'il avait été un oiseau, mais en atterrissant à l'endroit d'où il avait commencé, son dos était très endommagé, ne sachant pas que les oiseaux atterrissent sur leurs queues, il a oublié de s'en fournir d'une. »

On dit qu'al-Maqqari a utilisé dans ses travaux d'histoire « beaucoup de sources anciennes n'existant plus », mais dans le cas de Firnas, il ne cite pas ses sources pour les détails du fameux vol, bien qu'il réclame qu'un verset dans un poème arabe du 9<sup>e</sup> siècle est en fait une allusion au vol de Firnas. Le poème a été écrit par Mu'min ibn Said, un poète de la cour de Cordoue sous Muhammad Ier (mort en 886), qui le connaissait, et généralement critique d'Ibn Firnas. Le verset pertinent fait savoir : « Il a volé plus vite que le phénix dans son vol quand il a habillé son corps dans les plumes d'un vautour ». Aucune autre source survivante ne se réfère à l'événement.



TCHAD

## LE PREMIER MINISTRE SUCCÈS MASRA ANNONCE SA CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTIELLE

Le Premier ministre tchadien, Succès Masra, a annoncé ce dimanche sa candidature à l'élection présidentielle du 6 mai, huit jours après l'annonce de la candidature du président de transition, le général Mahamat Idriss Déby Itno.

Succès Masra, ancien opposant qui avait signé un accord de réconciliation avec Mahamat Idriss Déby Itno avant d'être nommé Premier ministre le 1er janvier dernier, été officiellement investi candidat à la présidentielle par son parti Les Transformateurs, lors d'un meeting tenu dimanche dans la capitale N'Djamena et relayé par la presse locale et étrangère.

"Je répons présent comme candidat à l'élection présidentielle (...) pour réparer les cœurs et réunir le peuple", a déclaré le Premier ministre devant des centaines de militants de son parti.

Le 2 mars courant, le général Mahamat Idriss Déby Itno, avait annoncé sa candidature à la magistrature suprême. "Rassuré par votre soutien, moi, Mahamat Idriss Déby Itno, je suis candidat à l'élection présidentielle de 2024 sous la bannière de la coalition pour un Tchad Uni", avait-il déclaré.

Le vote pour le premier tour de l'élection présidentielle au Tchad aura lieu le 6 mai prochain, avait annoncé fin février l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE). Selon le programme de l'ANGE, le dépôt des candidatures à la présidentielle est fixé du 06 au 15 mars 2024. La publication des listes des candidats retenus par le Conseil constitutionnel aura lieu le 24 mars, alors que la campagne électorale pour le premier tour s'étalera du 14 avril au 4 mai. Le premier tour du scrutin se tiendra le 6 mai et le second tour est fixé au 22 juin. La proclamation des résultats définitifs du second tour par le Conseil constitutionnel est prévue le 20 juillet. Ce scrutin marquera la fin de la transition et du mandat de Mahamat Idriss Déby Itno, qui a pris la tête d'un Conseil militaire de transition au lendemain du décès de son père mortellement blessé au front en avril 2021. Dix-huit mois plus tard, soit en octobre 2022, Mahamat Idriss Déby Itno a été investi président d'une transition prolongée de deux ans.

In Agence Anadolu

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

# La Banque mondiale accorde un prêt de 520 millions \$ à la Tunisie

**Les fonds permettront notamment de soutenir les petits exploitants avec des semences de céréales résistantes aux aléas climatiques, et de développer des infrastructures routières dans les régions enclavées du centre de la Tunisie.**

La Banque mondiale a annoncé via communiqué que son Conseil des administrateurs a approuvé 2 prêts d'un montant cumulé de 520 millions USD en faveur de la Tunisie pour l'aider à faire face aux défis de sécurité alimentaire et à résorber les disparités économiques entre ses régions internes, grâce à de meilleures liaisons routières.

Le premier prêt, dont le montant s'élève à 300 millions USD, servira à financer le projet d'urgence pour la sécurité ali-

mentaire qui vise à remédier aux conséquences de 4 années consécutives de sécheresse en Tunisie, dont une saison céréalière difficile en 2023, précise le communiqué. Depuis son approbation en juin 2022, ce projet a permis de fournir de l'orge à 126 000 producteurs laitiers et des semences de blé certifiées « climato-intelligentes » à 16 362 petits exploitants agricoles, tout en assurant le maintien de l'approvisionnement en pain grâce à l'importation de 160 099 tonnes de blé tendre.

Le deuxième prêt, d'un montant de 220 millions USD, permettra de financer le projet de corridor de développement économique qui vise à réduire les disparités économiques régionales le long de l'axe Kasserine-Sidi Bouzid-Sfax (Centre). Le financement servira à développer les infrastructures dans ces régions enclavées et défavorisées par

rapport à celles situées sur le littoral, avec la construction d'un axe routier de 65 km et la modernisation de 117 km de routes de desserte.

Il permettra également la capitalisation du Fonds Impact géré par la Caisse tunisienne des dépôts et consignations (CDC), afin d'améliorer l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises (PME) dans les régions ciblées.

« Ces deux projets s'inscrivent dans la droite ligne du cadre de partenariat de la Banque mondiale avec la Tunisie pour la période 2023-2027, qui vise à renforcer le capital humain et à accroître les opportunités économiques dans l'ensemble du pays » a commenté le responsable des opérations de la Banque mondiale pour la Tunisie, Alexandre Arrobbio, cité dans le communiqué.

In Agence Ecofin

SÉNÉGAL

## Lancement de la numérisation du dossier patient unique partagé

En Afrique, l'absence de centralisation des données des patients pose des défis majeurs pour la santé publique. Pour y remédier, de nombreux pays optent pour la numérisation, améliorant ainsi la coordination des soins, réduisant les erreurs médicales et renforçant les systèmes de santé. La ministre sénégalaise de la Santé et de l'Action sociale, Marie Khémesse Ngom Ndiaye (photo), a procédé au lancement officiel du dossier patient unique, le jeudi 14 mars, à l'hôpital Abass Ndao à Dakar. La nouvelle plateforme numérique vise l'élimination du papier dans les hôpitaux et l'optimisation de la coordination entre les médecins et les structures de santé.

« Ce projet promet des avantages

majeurs tels que la centralisation des données médicales, la sécurité des informations personnelles, la réduction des délais d'attente, la facilitation des rendez-vous via SMS, et l'amélioration des statistiques de santé », a déclaré le ministre dans un communiqué.

La phase pilote du projet est lancée dans six hôpitaux du pays (Abass NDAO, Hôpital Idrissa POUYE de Grand Yoff, les hôpitaux de Matam, Kaolack, Kaffrine et Cheikh Ahmadoul Khadim de Touba) et s'étendra sur l'ensemble du territoire national.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du Programme national de digitalisation du système de santé (PDSS) au Sénégal. Le programme, soutenu à hauteur de

30 milliards FCFA (49,8 millions USD) par la Banque mondiale, prévoit également d'équiper, de connecter et d'interconnecter les établissements hospitaliers du pays.

Une fois mise en place, l'initiative permettra au Sénégal d'être aux standards internationaux dans la gestion de l'information médicale. Grâce à la numérisation des informations, tous les médecins seront informés des antécédents médicaux du patient, des résultats d'exams, des prescriptions médicales, des allergies, des vaccinations, des consultations et hospitalisations antérieures, ainsi que de toute autre information médicale pertinente.

In We Are Tech Africa

BURKINA FASO

## Formation de 17 650 élèves pour répondre au besoin de compétences des PME

En préparation depuis 2021, le projet ECOTEC veut redonner au tissu économique burkinabè son rayonnement d'avant la crise sécuritaire. Il veut pour

cela garantir aux PME qui comprennent une part essentielle du secteur privé de recruter des diplômés bien formés, en fonction de la demande. 17 650 élèves et apprenants burkinabè suivront une formation professionnelle pour répondre au besoin de compétences des Petites et moyennes entreprises (PME) au Burkina Faso. Cette initiative de formation qui s'étend sur une période de six ans, est une composante du projet d'appui à l'entrepreneuriat, au développement des compétences et à l'adoption technologique (ECOTEC), lancé le vendredi 15 mars. Le projet ECOTEC cherche à fournir aux PME une main-d'œuvre compétente et productive. « A terme, ce sont 17 650 apprenants qui devront bénéficier du programme de formation axé sur les besoins exprimés par les acteurs du monde du travail. Ce qui permettra de mettre à la disposition des entreprises une main-d'œuvre qualifiée », a expliqué Hamoud Abdel Wedouk Kamil, représentant résident de la Banque mondiale au Burkina. Cette dernière est le partenaire financier du projet. Les

bénéficiaires du projet seront formés suivant l'approche dual qui allie théorie et pratique. A cet effet, 750 formateurs des centres de formation professionnelle formels et non formels bénéficieront d'un renforcement de compétences sur la manière de mettre en œuvre cette approche pédagogique.

Pour le gouvernement burkinabè, le projet ECOTEC cherche à solidifier le secteur privé en apportant un soutien et un accompagnement à 1 300 promoteurs de PME. Ce qui va permettre d'ici 2029, date de la fin du programme d'avoir une économie résiliente, après la crise sécuritaire qui a fragilisé le tissu économique du pays.

Pour la mise en œuvre du projet ECOTEC, le gouvernement a mobilisé une somme de plus de 105 milliards FCFA (174 millions USD) dont près de 90 milliards auprès de la Banque mondiale et le reste sur fonds propres. En plus de la formation, ce financement sera utilisé pour améliorer le climat des affaires et faciliter l'accès des PME aux financements verts et à la technologie.

In Agence Ecofin

NIGERIA

## Plus de 100 personnes enlevées dans le nord-ouest du pays

Plus de 100 personnes ont été enlevées dans le nord-ouest du Nigeria, lors de deux attaques distinctes, dans l'Etat de Kaduna, où plus de 200 élèves avaient déjà été kidnappés début mars, ont indiqué lundi dernier les autorités locales. Ces nouveaux kidnappings font suite à celui de plusieurs dizaines de personnes la semaine dernière dans le même district de Kajuru, ainsi qu'à celui début mars de plus

de 250 élèves d'une école de Kuriga, à 150 kilomètres de Kajuru. Les nouveaux enlèvements ont eu lieu au cours du week-end. Dans la nuit de dimanche à lundi, des hommes armés ont enlevé 87 personnes dans la localité de Kajuru Station, selon le président du gouvernement local, Ibrahim Gajere. « Ils sont allés chercher les gens chez eux sous la menace d'une arme », a-t-il déclaré. Un

habitant, Harisu Dari, a déclaré à l'AFP que des groupes d'assaillants, connus localement sous le nom de bandits, ont pris d'assaut le village vers 22 heures et ont fait du porte-à-porte pour enlever les habitants. Samedi dernier, 16 personnes ont été enlevées à Dogon Noma, à une dizaine de kilomètres de là, selon Harisu Dari et d'autres sources locales.

In Agences

FIFA SÉRIES 2024 :

# Les Verts version Petkovic débütent leur stage à Sidi Moussa

La sélection nationale qui entame son premier stage sous l'ère du nouvel entraîneur en chef de l'EN, le Bosnien Vladimir Petkovic doit croiser le fer en match amical contre la Bolivie et l'Afrique du Sud, respectivement vendredi et mardi prochains. Une opportunité pour le nouveau sélectionneur de mieux connaître son effectif en vue de constituer le groupe le meilleur possible qui devra s'attaquer aux éliminatoires de la Coupe du monde et de la Coupe d'Afrique 2025.

La sélection algérienne de football sous la conduite du nouvel entraîneur le bosnien Vladimir Petkovic a effectué lundi soir sa première séance d'entraînement au Centre Technique National de Sidi Moussa, en prévision du tournoi Fifa Serie 2024 prévu à Alger et Annaba du 22 au 26 mars. "Quelques heures seulement après leur arrivée au centre technique national de Sidi Moussa,

les joueurs de l'équipe nationale ont rechaussé rapidement les crampons pour effectuer leur première séance d'entraînement durant ce stage de préparation", a indiqué la FAF sur son site officiel. Cette séance de travail dirigée pour la première fois par le nouveau staff technique conduit par le coach, Vladimir Petkovic a été riche en enseignements, lui qui a eu l'occasion de voir à



l'œuvre ses poulains pour la première fois depuis sa prise de fonction, précise l'instance fédérale. Une séance plutôt légère et diversifiée pour les camarades de Ramy Bensebaini, très contents de se retrouver sous le maillot vert. A noter que le staff technique a scindé l'effectif en deux groupes, avec d'un côté des joueurs qui se sont produits sur le terrain et de l'autre,

des éléments qui ont eu à effectuer un travail spécifique à la salle de gym. La sélection nationale continuera de peaufiner sa préparation avec une nouvelle séance d'entraînement ce mardi soir en prévision des deux matchs à venir face à la Bolivie (22 mars) et l'Afrique du Sud (26 mars) à 22h00 au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger) pour le compte du tournoi Fifa Serie Algeria-2024. Vladimir Petkovic a retenu 31 joueurs pour ces deux rencontres amicales dont plusieurs novices. La première liste est marquée par l'absence du capitaine des Verts Riyad Mahrez (Al-Ahly-Arabie saoudite), mais connaît le retour de plusieurs joueurs entre autres, le milieu offensif Yacine Brahimi (El Gharafa SC/Qatar), Said Benrahma (Olympique lyonnais/ France), Yacine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan) Jouen Hadjam (Young Boys de Berne/Suisse), Bachir Beloumi (SC Farense/ Portugal) et Badredine Bouanani (FC Lorient/ France). Parmi les nouveautés, la première sélection de Mohamed Amine Madani (CS Constantine/Algérie), Moncef Bekrar (New York City-USA), Hadj Moussa (Vitesse Arnhem/ Pyas-Bas), Kendouci (Ceramica/ Egypte) et Rafik Guitane (Estoril-Praia/ Portugal).

R.S

## THE YOUTH WARRIORS TOURNAMENT : LE SÉLECTIONNEUR NATIONAL FAIT APPEL À 26 JOUEURS

Vingt-six jeunes internationaux algériens de moins de 20 ans ont été convoqués lundi par le sélectionneur national de la catégorie, Yacine Manaâ, en prévision du tournoi international "The Youth Warriors Tournament", qui se déroulera du 20 au 26 mars courant, dans deux stades de la capitale : Rouiba et Bologhine. L'attaquant Akhrib Lahlou (JS Kabylie) et ses camarades effectueront leur première séance d'entraînement ce lundi soir, sur le terrain de la protection civile de Dar El Beida (Alger). Leur premier match dans la compétition les opposera à l'Egypte, le mercredi 20 mars (22h00) au Stade Mebrouki Salem de Rouiba. Cette enceinte accueillera tous les autres matchs inscrits au programme de ce tournoi, hormis le derby maghrébin Algérie-Tunisie, est prévu pour le samedi au stade Omar Hamadi de Bologhine. Cette compétition internationale consacrée aux jeunes catégories prendra fin, mardi 26 mars, par le déroulement du match Algérie-Mauritanie, prévu à 22h00 au Stade Mebrouki Salem. APS

## COUPE DES CHAMPIONS CONCACAF : L'INTER MIAMI DE MESSI ET SUAREZ EN QUART DE FINALE

L'Inter Miami de Lionel Messi et Luis Suarez s'est imposé face à Nashville (3-1, 5-3 sur l'ensemble des deux matches) mercredi et s'est qualifié en quart de finale de la Coupe des champions Concacaf. Messi a d'abord offert une passe décisive à Luis Suarez, dans le dos de la défense, pour l'ouverture du score (8e), avant de marquer lui-même pour le 2-0 (23e). Messi a été remplacé à la 50e minute et son remplaçant, Robert Taylor, a conforté l'avance pour Miami sur une passe décisive... de Suarez (63e). L'entraîneur de l'Inter Miami, Gerardo « Tata » Martino, a déclaré que la sortie de l'Argentin était due à une inquiétude concernant les ischio-jambiers de la jambe droite de l'octuple Ballon d'Or: « nous n'avons pas voulu prendre de risques ». « J'imagine que pour le match de samedi (à D.C. United) il ne sera pas disponible », a ajouté Martino Miami, qui participe pour la première fois à la Coupe des Champions, affrontera en quarts le vainqueur de la confrontation entre Monterrey (Mexique), qui a gagné 1-0 à l'aller, et Cincinnati (MLS).

LIGUE 1 MOBILIS/USMA - ESS :

## Belle affiche au stade du 5-Juillet

La rencontre opposant l'USM Alger à l'ES Sétif, constituera la belle affiche des matches de mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, programmés mardi et mercredi, alors que le CR Belouizdad et le MC Alger, seront mis à rude épreuve devant les mal-classés, le NC Magra et l'ES Ben Aknoun. C'est l'affiche du temple olympique d'Alger, USM Alger (6e - 29 pts) - ES Sétif (3e - 33 pts) qui attirera l'attention des puristes. Les deux formations victorieuses lors de la 20e journée devant le CR Belouizdad et en déplacement chez la JS Kabylie sur le même score (1-0), sont sur une courbe ascendante. Les "Rouge et Noir" qui concentrent tous leurs espoirs sur la Coupe

Confédération dont ils sont détenteurs, abordent le rendez-vous de mardi, avec un moral gonflé à bloc, acquis par le succès lors du récent derby algérois. De son côté, "l'Aigle Noir", auteur d'une belle victoire ramenée de Tizi-Ouzou, tentera l'exploit face aux Usmistes, avec l'objectif de ravir la place de dauphin au CS Constantine. Le match NC Magra (13e - 21 pts) devant le quadruple champion d'Algérie, le CRB (4e - 31 pts), aura des objectifs diamétralement opposés. Le NCM, en mauvaise posture en bas du tableau, jouera à quitta ou double, alors que le Chabab est dos au mur. Une victoire à l'extérieur lui permettra de mettre la pression sur le leader actuel, le MC Alger et d'espérer un cinquième

sacre de rang, d'autant plus qu'il dispose encore de deux matches en retard. Le 3e match en retard, entre l'ES Ben Aknoun (14e - 19 pts) et le leader, le MC Alger (43 pts) se déroulera le lendemain mercredi, à Dar Beida. Il aura la même allure que le match de Magra, entre une équipe menacée et une autre qui vise tout simplement le sacre, après une longue hibernation. L'ESBA qui traverse une période faste en se qualifiant en Coupe et qui vient de battre le NCM (3-1) en championnat, tentera de relever le défi devant une équipe mouloudienne dont l'attaque carbure à plein régime comme le prouve sa "remontada" face à l'ASO Chlef (6-3) après avoir été menée (1-3) à la mi-temps.

NOI DE LA PRESSE SPORTIVE

## Fin des matchs de la première journée

La première journée du tournoi de Futsal de la presse nationale-2024 a pris fin, dimanche soir avec les matchs du dernier groupe (F) marqués par les succès de l'EPTV 1 sur la Télévision 4 (6-2) et de El Heddaf Tv face à Koora News (5-3), à la Coupole de l'Office du complexe olympique (Alger). Les douze rencontres de cette première journée ont été prolifiques en buts avec 103 réalisations inscrites dont la part du lion revient à l'attaque de l'équipe de football de l'APS (Algérie presse service) auteure d'un festival offensif (16-1) samedi soir face à l'équipe du journal Akhbar Al Watan, dans le groupe D. D'ailleurs, une victoire qui devrait augmenter ses chances de qualification aux 8es de finale, à condition que les "Bleus et jaunes" négocient bien les deux matchs restants du groupe, à commencer par celui, prévu mercredi (23h00) face à l'équipe du site elayemnews, battue par celle de la Radio nationale 2 et qui reste favorite du groupe sur le score de (3-1). Parmi les équipes qui ont laissé une bonne impression durant cette journée inaugurale, le détenteur du tro-

phée, l'équipe de Canal Algérie qui a affiché son intention de bien défendre son bien en battant en match d'ouverture celle du journal Echaab (9-1). Les rencontres de cette première journée ont aussi apporté leurs lots de surprises, avec tout d'abord la "Remontada" réussie, dans le groupe C, par l'équipe de Dzair Tube face à Ennahar TV (6-5), après avoir été menée (4-0), tout comme l'équipe de la Télévision 9, dont c'est la première participation, qui a dominé celle d'AL24 News (7-2), dans le groupe E. Pour sa part, l'équipe d'Echourouk News, malheureuse finaliste de la dernière édition perdue face à Canal Algérie (4-1), compte encore une fois arriver au moins en finale, en prenant le meilleur sur celle du site Inter News (6-2) dans le groupe C. Un seul nul a été enregistré lors des douze matchs de la première journée, il concerne celui ayant opposé, dans le groupe E, les équipes de la Radio nationale 1 à celle du Centre International de Presse (3-3). Le programme de la seconde journée du tournoi de la presse sportive, initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs

algériens (ONJSA), avec le « naming », de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et la contribution de la direction du l'OCO et la fédération algérienne de football (FAF), propose trois rencontres. Elles devront opposer Canal Algérie à El Watania TV (22h00), Echaab à DZ Match (23h00) pour le compte du groupe A, et Al Ikhbariya qui devra se racheter face à EPTV 2 (00h00), après la première défaite enregistrée petitement devant Hayet TV. Les rencontres du tournoi se joueront selon la réglementation en vigueur avec deux mi-temps de 20 minutes chacune, et qui sont dirigées par des arbitres fédéraux. Vingt-Quatre (24) équipes représentant différents médias nationaux prennent part à cette 3e édition inscrite, comme de coutume "pour ne pas oublier" et dédiée cette année 2024 à la mémoire des journalistes algériens décédés récemment et à ceux tombés en martyrs à Gaza suite aux frappes aériennes et les opérations terrestres des forces d'occupation sionistes.

APS

LE COMÉDIEN A ENCHANTÉ LE PUBLIC À TIZI-OUZOU

# Kamel Bouakaz tourne « manège »

**Le comédien Kamel Bouakaz a enchanté samedi soir le public du Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) avec son spectacle "E'Naoura" (Le manège), produit en 2020, présenté dans le cadre du programme d'animation des soirées de Ramadhan.**

**P**endant près de deux heures de temps, Bouakaz, subtil et infatigable sur

scène comme à son accoutumée, a subjugué un public attentif à son texte, revisité et actualisé à l'occasion, qui raconte les péripéties d'un citoyen, paysan de son état, face au fléau de la bureaucratie.

S'exprimant tantôt en arabe, tantôt en kabyle, le comédien caricature et décortique, dans un style teinté d'ironie, d'humour et agrémenté de ses mimiques légendaires, les réflexes du bureaucrate et les mécanismes de la bureaucratie. Très à l'aise dans son jeu, Bouakaz campe plusieurs rôles dans ce spectacle, réussit à passer d'un personnage à un autre et à formuler, de manière subtile et fine, ses critiques à l'encontre de ce mal qui ronge l'administration. Dans une déclaration à la presse à l'issue du spectacle, il a estimé que son spectacle est "d'actualité" déplorant que "des lois et décisions prises par les



pouvoirs publics peinent à se concrétiser sur le terrain", appelant à promulguer "une loi protégeant le citoyen du mal de

la bureaucratie". Pour rappel, vingt-trois (23) spectacles, dont huit (8) pour enfants, sont au programme des soirées du

TRTO pendant ce mois de Ramadhan, qui s'étaleront jusqu'au 7 avril prochain.

Un concours pour enfants intitulé "Liberté pour la Palestine" sera également organisé en guise de solidarité avec les enfants et le peuple palestiniens qui vivent une véritable tragédie humaine depuis près de 7 mois. Plusieurs autres animations et activités artistiques, cinéma, musique et spectacles, sont organisées au niveau de différents établissements culturels à travers la wilaya durant les soirées du Ramadhan.

I.Med/agence

## SCIENCES ET ARTS

### Prix du président de la République des personnalités de la culture et des sciences

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, au siège de son département à Alger, l'institution par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de deux prix, à savoir le Prix du président de la République des personnalités de la culture et des sciences et le Prix de l'Etat pour les arts et les lettres, selon un communiqué du ministère. A l'occasion de l'installation du jury du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi, Mme Mouloudji a annoncé la décision du président de la République portant institution de deux prix, dont le Prix du président de la République des personnalités de la culture et des sciences, qui récompensera d'éminentes personnalités des quatre coins du monde qui se sont illustrées dans la culture et les sciences au service de l'humanité et ayant contribué à la diffusion des valeurs de paix à travers leurs œuvres et créations.

Le Prix honorera deux figures mondiales emblématiques dans les domaines de la culture, des sciences humaines, des sciences et des technologies, a-t-elle ajouté. Quant au deuxième prix, il s'agit du Prix de l'Etat pour les arts et les lettres, qui récompensera des personnalités actives sur la scène culturelle et artistique algérienne, selon la même source.

Le jury du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâ-

chi, installé par la ministre, aura à "évaluer les œuvres littéraires et artistiques". Présidé par le romancier et universitaire Wacini Laredj, le jury se compose du romancier et universitaire Saïd Benzerga, du poète Slimane Djouadi, du poète Brahim Seddiki, du chorégraphe Riad Beroual, du chanteur et musicien Djamel Laroussi, du sculpteur Rabah Benkedidah, de l'homme de théâtre Abdenacer Khellaf, du comédien Rachid Djerrourou, du producteur de cinéma et de télévision Mehdi Benaïssa, de l'acteur Hacène Benzerari et du journaliste spécialiste du cinéma Mohamed Allal.

Le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi est l'un des principaux événements culturels qui valorisent et encouragent les jeunes Algériens dans divers domaines artistiques, culturels et littéraires, selon le communiqué. Il est destiné aux jeunes créateurs algériens de moins de 35 ans et prévoit des récompenses financières aux trois pre-

miers lauréats. Il récompense les créateurs dans les catégories du roman, de la poésie, du théâtre, de la musique, du chant et de la danse, des arts cinématographiques audiovisuels et des arts plastiques.

Agence presse service

## MOSTAGANEM :

### La 10<sup>e</sup> édition du festival culturel local d'El Inchad du 20 au 23 mars courant

La maison de la Culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem abritera la dixième édition du festival culturel local d'El Inchad entre le 20 et le 23 mars prochain.

Le commissaire du festival culturel local d'El Inchad, Bendehiba Benalia, a indiqué lors d'une conférence de presse que cette édition marque le retour de la compétition locale entre les troupes d'El Inchad, affirmant que 12 troupes issues des wilayas de Mostaganem, Relizane, Tlemcen, Chlef, Tيارet et Aïn Defla ont pris part aux éliminatoires.

Après les éliminatoires qui ont eu lieu la semaine dernière, 6 troupes d'El Inchad se sont qualifiées pour la finale et sont en course pour disputer les trois prix du festival, lors de la deuxième soirée des épreuves du 21 mars, a fait savoir le même interlocuteur. Il sera procédé, également à la faveur de cette manifestation, à l'organisation de festivités dédiées spécialement à la question palestinienne avec la participation d'une chorale d'El Inchad composée de filles et de garçons de la Palestine.

Le poète Raïd Nadji présentera également plusieurs récitals de poésie tout au long du festival, placé cette année sous le slogan "El

Qods est à nous, la Palestine est notre mère, Ghaza est notre terre et Dieu, avec sa force, est avec nous".

Belalia a souligné que cette édition comprend également l'organisation d'un concours "Petite star d'avenir" entre 15 concurrents d'El Inchad en herbe ainsi que deux ateliers d'interprétation vocale et une autre de présentation artistique, de l'idée à la mise en œuvre.

A l'occasion du dixième anniversaire du lancement du festival, le commissaire compte publier un ouvrage (support) sur le travail d'El Inchad artistique depuis la planification jusqu'à l'exécution pour aider les chanteurs en herbe et les troupes d'El Inchad amateurs à accéder au professionnalisme dans ce domaine, selon le même interlocuteur. Cette manifestation culturelle, organisée en coordination avec le secteur de la culture et des arts de la wilaya de Mostaganem, vise à encourager les énergies dans ce domaine artistique et de détecter les jeunes talents dans l'Inchad et la chanson patriotique nationale, de perfectionner leurs aptitudes, a-t-on ajouté.

I.Med

## M'SILA

### Coup d'envoi du 10<sup>e</sup> Festival culturel local de l'Inchad de Bou Saâda

Le coup d'envoi de la 10<sup>e</sup> édition du Festival culturel local de l'Inchad a été donné, dans la soirée de dimanche à Bou Saâda (M'sila), sous le slogan "les valeurs de l'Inchad cultivent l'esprit de la gloire". La soirée d'ouverture de cet événement culturel, organisé dans la salle de spectacles "Mohamed-Boutchicha" de Bou Saada, a été animée par la troupe "El Baha'a" dont les chanteurs ont régalié le public avec des chants inspirés de poèmes religieux et d'autres consacrés à la cause palestinienne. Le commissaire

du Festival, Mohamed Bouhali, a indiqué que cette 10<sup>e</sup> édition verra la participation de trois groupes d'Inchad, en l'occurrence "Chadha Errouh" d'Aïn Lahdjel (M'sila), "El Ikhlâs" de Sidi Ameur (M'sila) et "El Radja" de Laghouat. Cette édition sera également marquée par l'organisation d'un concours de chant en solo qui mettra en lice 7 voix devant se disputer le titre, à savoir celles de Sid-Ahmed Bousalah de Médéa, Tahar Barakat de Laghouat, Mohamed Amine Athmani de

Djel-fa, Zakaria Ayache, Mokhtar Aoui mer, Bendjeddou Islam Kireche et Mohamed-Bachir Bendaïf, de la wilaya de M'sila. Le programme de la manifestation qui se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain, comprend des soirées artistiques qui devraient satisfaire le public, en particulier les familles. De son côté, le directeur de la Culture et des arts de la wilaya de M'sila, Mourad Benaïssa, a indiqué que

l'un des objectifs du Festival consiste à "développer et à préserver cet art, notamment dans la région de Bou Saâda où l'Inchad est particulièrement apprécié comme le démontre la nombreuse affluence observée lors des précédentes éditions". La soirée d'ouverture s'est déroulée en présence du wali délégué de Bou Saada, Riad Benahmed, entouré des autorités locales, de nombreux artistes et des représentants de la société civile

I.Med/Agence

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE GHARDAIA  
DAIRA DE BERRIANE  
COMMUNE DE BERRIANE  
NIF N° 09.58.4704.9087208

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITES MINIMALE N° 03/2024**

Intitulée: Achèvement Et Revêtement Du Stade à côté Du Complexe Sportif Chikh Amer Et et du stade Blanc dans le quartier Al Madagh

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 Décret présidentiel n° 15-247 du 2 dhou el bidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commune de Berriane, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale n°03/2024 relatif à : « Achèvement Et Revêtement Du Stade à côté Du Complexe Sportif Chikh Amer Et et du stade Blanc dans le quartier Al Madagh » de paru dans les journaux nationaux en date du 2024/02/07 (l'express - امير الوطن ) qu'à l'issue de l'évaluation technique et financière, il a été choisi l'offre conformément aux critères cités dans le cahier des charges :

Société bénéficiaire de l'offre	N.I.F	Note technique	Montant en TTC (DA)	critères d'attribution
DERICHE SID ALI EURL IRS DERICHE	099835072239797	75/73	92 998 738.00	Offre qualifiée et moins disante

Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Les soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

L'EXPRESS DU 20/03/2024

ANEP : N° 2416008749

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

**MISE EN DEMEURE N° 01**

La société ETS GHRUSSI DJEMOU, titulaire du marché N° 349/2023 du 27/12/2023 visé par le CF sous le N° 479/2023 en date du 31/12/2023 relatif à :

L'ACQUISITION DE NEUF (09) AMBULANCES AU PROFIT DES ETABLISSEMENTS PUBLICS HOSPITALIERS (EPH ZIGHOUD YOUSSEF-EPH CHORFA -EPH SOBHA), DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE (EHS PSYCHIATRIE) ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE DE PROXIMITE (EPSP TAOUGRIT -EPSP BENI HAOUA-EPSP TENES-EPSP BOUKADER-EPSP OULED FARES)

est mise en demeure pour la première fois sous huitaine à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et BOMOP du présent avis de procéder à la livraison des ambulances.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises conformément à la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 20/03/2024

ANEP : N° 2416008850

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE BLIDA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BLIDA

NIF : 40801600009053

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La direction de la santé et de la Population de la Wilaya de Blida informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2024 pour « Aménagement des structures de santé à travers la wilaya » Lot N° : 03, paru sur les quotidiens nationaux EL RAJD le 21 janvier 2024 et L'EXPRESS le 22 janvier 2024 et qu'à l'issue de l'analyse des offres, l'entreprise retenue provisoirement pour la réalisation ci-après est la suivante selon le tableau ci-joint :

DESIGNATION	LOT	ENTREPRISE	NOTE TECHNIQUE	DELAI DE REALISATION	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE EN TTC
« Aménagement des structures de santé à travers la wilaya »	03	ETB BOUHADMA ALI NIF : 181090300096183	48 pts	02 mois	26 178 470,833DA	27 324 869,233DA

Conformément à l'article 82 du Décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Tous les soumissionnaires qui contestent ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'EXPRESS DU 20/03/2024

ANEP : N° 2416008801

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila

Numéro Fiscal : 000528056277723

**AVIS DES RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N°09/2024 POUR L'ETUDE ET SUIVI DE 400/1500 logements publics locatifs type F 03) inscrit au titre de l'année 2024 A M'sila DOSSIER DE CANDIDATURE**

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives au marchés publics et l'articles 12-2349, du décret présidentiel n° 15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, . L'office de Promotion et de Gestion Immobilière sis à Coopérative Tarek Ibn Ziad (route Alger) wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires que dans le cadre du concours national restreint pour la maîtrise d'œuvre étude et suivi n° 09/2024 d'architecture pour l'étude et suivi de 400/1500 logements publics locatifs à M'sila (type F 03 )inscrit au titre de l'année 2024 de la première phase (dossier de candidature ) paru dans les quotidiens nationaux : Akhbar El Watane le :19/02/2024 les résultats sont les suivants :

**01 - Etude Et Suivi De 400/1500 logements publics locatifs (type F 03) inscrits au titre de l'année 2024 à M'SILA LOT 01 (300 logt)**

Les BET pré-sélectionnés à la 1<sup>ère</sup> phase

ZAGHDANE YACINE	AZOUJ DONIA
MEDJENAR BASSEN	GUENRA SALIM
BERM M'SILA	GROUPEMENT MAAYOUF DJAMEL + BARKET FOUZI
SALHI NOUARI	HADJI ABID
CHIRIFI AMMAR	GROUPEMENT EL AMMARI
DJOUADI ABDERAOUF	GROUPEMENT EL MOUHANDISIN
GROUPEMENT SAJELI	SI MOHAMED MOSTEPHA
GROUPEMENT ARCHI SID	LOUCIF LAMEA

**LOT 02 (60 logt)**

Les BET pré-sélectionnés à la 1<sup>ère</sup> phase

GROUPEMENT SA- DESIGN	GUENRA SALIM
BERM M'SILA	GROUPEMENT MAAYOUF DJAMEL + BARKET FOUZI
SALHI NOUARI	GROUPEMENT GRAINE DJAMEL+LOUIS SOUFLANE
CHIRIFI AMMAR	HADJI ABID

DJOUADI ABDERAOUF	GROUPEMENT EL AMMARI
GROUPEMENT SAJELI	GROUPEMENT EL RAMA
GROUPEMENT EL HODNA	SI MOHAMED MOSTEPHA
GROUPEMENT BASTIL	/

**LOT 03 (40 logt)**

Les BET pré-sélectionnés à la 1<sup>ère</sup> phase

GROUPEMENT SA- DESIGN	GUENRA SALIM
BERM M'SILA	GROUPEMENT MAAYOUF DJAMEL + BARKET FOUZI
SALHI NOUARI	GROUPEMENT GRAINE DJAMEL+LOUIS SOUFLANE
CHIRIFI AMMAR	HADJI ABID
DJOUADI ABDERAOUF	GROUPEMENT EL AMMARI
GROUPEMENT SAJELI	GROUPEMENT EL RAMA
GROUPEMENT EL HODNA	SI MOHAMED MOSTEPHA
GROUPEMENT BASTIL	/

Les bureaux d'études pré-sélectionnés pour la deuxième phase sont invités à déposer l'offre technique + prestations + l'offre financière au quinzième (15<sup>ème</sup>) jour à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> parution de cet avis avant 14:00 h au siège de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de M'sila Coopérative Tarek Ibn Ziad (route Alger) wilaya de M'sila. L'ouverture des offres techniques de la deuxième phase est prévue le même jour de dépôt des offres à quatorze heures trente (14:30) au siège de L'O.P.G.I de "M' SILA. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable, suivant aux mêmes horaires. Cette avis est considéré comme invitation aux bureaux d'études pré-sélectionnés pour assister à l'ouverture des plis la deuxième phase.

L'EXPRESS DU 20/03/2024

ANEP : N° 2416008577

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

# Le géant de l'IA Nvidia dévoile une «superpuce» beaucoup plus performante

**LE GROUPE AMÉRICAIN A PRÉSENTÉ LUNDI DERNIER LORS D'UNE CONFÉRENCE POUR LES DÉVELOPPEURS SES NOUVELLES «SUPERPUCES», INGRÉDIENTS DE L'IA GÉNÉRATIVE QUI SERONT 25 FOIS PLUS PERFORMANTES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.**



Le spécialiste américain des semi-conducteurs Nvidia a dévoilé lundi dernier ses tout derniers modèles de puces électroniques destinés à accompagner la révolution de l'intelligence artificielle (IA), dont il cherche à consolider sa position de fournisseur crucial. «Nous avons besoin de GPU plus grandes. Donc, mesdames et messieurs, je voudrais vous présenter une très, très grande GPU», a annoncé Jensen Huang, le patron du groupe, lors d'une conférence pour les développeurs. Les GPU (Graphics processing unit) sont des puces disposant d'une capacité de calcul très supérieure à celle des microprocesseurs classiques (CPU). «J'espère que vous réalisez que ce n'est pas un concert, c'est une conférence pour les développeurs», a plaisanté Jensen Huang, en montant sur la scène du SAP Center à San Jose (Californie), une salle de 18 000 places accueillant habituellement des matchs de hockey sur glace et des concerts. L'événement, surnommé le «Woodstock de l'IA» par l'analyste de Wedbush, Dan Ives, est devenu un incontournable du calendrier des grands acteurs des nouvelles technologies du fait du rôle unique de Nvidia dans la révolution de l'IA qu'a connue le monde depuis l'apparition de ChatGPT fin 2022. Les puissantes puces GPU de Nvidia, et ses logiciels, constituent l'un des principaux ingrédients de l'IA générative. Ses rivaux, comme Intel et AMD, restent encore à la peine pour faire jeu égal avec la puissance et l'efficacité de son produit vedette, le H100, sorti en 2022. Apple, Microsoft et Amazon ont également développé des puces en ayant l'IA à l'esprit mais ils sont, pour l'instant, contraints d'utiliser les produits de Nvidia pour pouvoir tenir leurs promesses en matière d'intelligence artificielle. Cette position de premier plan a propulsé l'action de Nvidia vers des sommets boursiers, avec environ +250% sur un an, et même +80% depuis début 2024. Le groupe de Santa Clara est passé devant Amazon en matière de capitalisation boursière, arrivant juste derrière Microsoft et Apple. Il a même franchi le 23 février le seuil symbolique de 2.000 milliards de dollars de valorisation, une altitude que seuls Microsoft, Apple et le pétrolier Saudi Aramco ont connue. Mais Nvidia ne compte pas en rester là et a annoncé lundi la sortie d'un processeur encore plus puissant, accompagné d'un logiciel ad hoc, sur une plateforme baptisée «Blackwell». En hommage à David Blackwell, premier universitaire

noir entré à l'Académie nationale des sciences. Les GPU Blackwell doivent fournir pour l'IA des «superpuces», quatre fois plus rapides que celles de la génération précédente ayant servi à entraîner les modèles d'IA existants, selon Nvidia. «Le taux de progression de l'informatique est démentiel», a commenté Jensen Huang, dont le groupe se consacre à l'origine au graphisme de jeux vidéo. Le groupe affirme par ailleurs que ses «superpuces» seront 25 fois plus performantes en matière d'efficacité énergétique. Un élément prépondérant car l'IA est vivement critiquée du fait de sa très grosse gourmandise en électricité par rapport à des systèmes conventionnels. Contrairement à ses rivaux Intel, Micron et Texas Instruments, Nvidia - tout comme AMD - ne fabrique pas ses propres semi-conducteurs mais fait appel à des sous-traitants, comme Taiwan Semiconductor Manufacturing (TSMC). Compte tenu des tensions géopolitiques entre Taïwan et la Chine continentale, ce pourrait être un point faible, et les Etats-Unis ont interdit à Nvidia de fournir ses puces les plus performantes à des entreprises chinoises. Nvidia a annoncé lundi d'autres innovations dans le domaine de l'intelligence artificielle. Le projet Gr00t -- dont le nom n'est pas inspiré d'un personnage des «Gardiens de la Galaxie», assure Nvidia -- est qualifié de «premier modèle au monde de fondation humaine». Des robots équipés de Gr00t seront conçus pour comprendre ce que disent les gens et pour imiter leurs mouvements, pour apprendre de leur propre expérience sur la façon d'interagir avec le monde, explique Nvidia. Les modèles «permettront au robot d'apprendre à partir de quelques démonstrations humaines afin qu'il puisse aider dans les tâches quotidiennes et reproduire la gestuelle humaine, rien qu'en nous observant», poursuit le groupe. Nvidia coopère avec Apple pour équiper d'IA le casque de réalité virtuelle de la firme à la pomme, Vision Pro, commercialisé depuis début février. Cette collaboration intervient au moment où Apple est sous pression pour prouver qu'il n'est pas devancé par Amazon, Google, Meta et OpenAI en matière d'IA. De plus, Nvidia a dévoilé Earth-2 Cloud, une plateforme de prévisions du changement climatique en utilisant des simulations générées par de super-ordinateurs avec IA.

In Le Temps

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative de Bir Mourad Raïs  
Commune de BIRKHADEM  
NIF: 41000200001608501011  
N°.../2024

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément au décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public, et conformément à la loi 23/12 du 05 août 2023 fixant les règles générales des marchés public.  
Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Birkhadem Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/2023 en date du : 20/12/2023 paru dans les quotidiens nationaux "أخبار الوطن" et "L'EXPRESS" en date du 26/12/2023, relatif au projet suivant :

**Travaux de la réalisation des cantines scolaires en 05 lots séparés :**

- Lot n° 01 : cantine scolaire école Aoun Hamid
- Lot n° 02 : cantine scolaire et mur de soutènement école Cherif Abderrahmane
- Lot n° 03 : cantine scolaire école Kerrouche Slimane
- Lot n° 04 : cantine scolaire école oranges 01.
- Lot n° 05 : cantine scolaire école oranges 02 gabriout - commune de Birkhadem

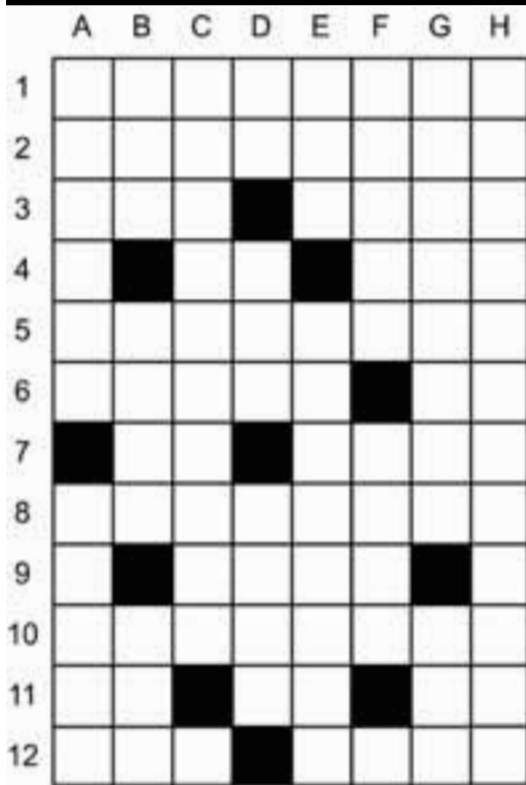
Que conformément aux conclusions de la commission d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Intitulé de projet	Entreprise	Montant de l'offre DA TTC	Note Technique (03 pts)	Déai de réalisation	Observation
Lot n°01 :	ETBPH BACH SAIS CONSTRUCTION TCE	17.931.737.89 DA TTC	46 pts	90 Jours	Offre retenue Moins disant
	NIF : 176160202784105	17.943.637.88 DA TTC Après correction			
Lot n°02 :	ETB/TCE SIAD RACHID	25.230.155.09 DA TTC	48.22 pts	06 Mois	Offre retenue Moins disant
	NIF : 166160207284148	25.228.441.49 DA TTC Après correction			
Lot n°03 :	بومزير محمد أمين وليد	17.676.416.01 DA TTC	39.33 pts	06 Mois	Offre retenue Moins disant
	NIF : 189162500012111	17.676.416.00 DA TTC Après correction			
Lot n°04 :	EURL GREEN ROAD	15.533.560.28 DA TTC	49.40 pts	05 Mois	Offre classé 3 <sup>ème</sup> position offre retenu conformément à l'article 01 du cahier des charge
	NIF : 00091404230535800000	15.523.154.92 DA TTC Après correction			
Lot n°05 :	SARL KHALFI ET DERRAR	14.745.807.65 DA TTC	51 pts	04 Mois	Offre retenue Moins disant
	NIF : 000316002134398	15.063.537.65 DA TTC Après correction			

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités, de se rapprocher des services de la commune de Birkhadem, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public, et conformément à l'article 56de la loi 23/12 du 05 août 2023 fixant les règles générales des marchés public. Tout Soumissionnaire contestant ce Choix, peut introduit un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de Dix (10) jours qui suivent la première parution de cet Avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

## Mots Croisés



## LES MOTS FLÉCHÉS

### VERTICALEMENT

- A. Formations militaires. Avertir par un signal.
- B. Rocher. Mit dans l'embaras. Voie urbaine.
- C. Il joue sur les cordes.
- D. Sur une ancienne enveloppe. Il fut baba, et les 40 voleurs aussi. Belle vue.
- E. Partie d'une cathédrale. Intimement lié.
- F. Petits bijoux montés sur une pince. Né de.
- G. Ils se déchainent en cas de tempête. On en a ramené des échantillons de la Lune.
- H. D'une façon qui ne prête pas à rire.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Elles exigent une intervention immédiate.
- 2. Court récit littéraire.
- 3. En ce lieu. Qui va la tête haute.
- 4. Devant ce qui l'appartient. N'est pas une grande boîte.
- 5. Devenue plus équilibrée.
- 6. Jaune en cage. Comme au premier jour.
- 7. Nickel abrégé. Succès musicaux.
- 8. Le traître en est un spécialiste.
- 9. Coups au but.
- 10. Elle avance de l'argent.
- 11. Plumé tel un pigeon. Précise l'époque. Personnel peu précis.
- 12. Railla dans les bois. Son de flipper.

DE CÔTÉ	CORPS CONS-TITUÉS	APTE AU JUGEMENT	CAP À TENIR	ÊTRE ETENDU	S'OC-CUPERA DE SES AFFAIRES
FAS-CINANTE	REPEN-TANTE	AVEN	PRIÈRE À MARIE	IL ARRIVE DERRIÈRE LE RIDEAU	IL SE DÉCHAINÉ EN BANDE
USER DE FAUX-FUYANTS				SES FRÈRES ET SŒURS LE SUIVENT	
DIRI-GEANTE					
MOQUERIE					
ACTRICE FRAN-ÇAISE			DONNER UNE TEINTE JAUNE		
BORD DE CANAL					C'EST DU RADIUM
DIVISION DU YEN					BASE DE CHEFS
					METTRE À CÔTÉ DE LA PLAQUE
					ANCIENNE CITÉ
COMME LA BOUCHE QUAND ON RESTE ASSIS	PAUL, AUTEUR DU POÈME LIBERTÉ				INSTITUT ARABE À PARIS
		ABÏMAI LA PÊCHE	GRILLÉ AU SOLEIL	ÉPUISEE	IL CO-ORDONNE DEUX MOTS
		ERRAS	CÔTÉ D'UNE FEUILLE	ARDEUR À L'OU-VRAGE	INDIUM
FAIRE BONNE CHÈRE	ELLE PEUT PASSER UN ÈTE À TANGER				
	PROPHÈTE				
DE STRAS-BOURG OU DE COLMAR					
HURLAIT					
				RAG-COURCI POUR UNE EUROPE	
ILS FINIS-SENT PAR ATTERRISSUR LA PISTE			GOINFRE EN CHAIR ET EN OS		



## SIDOKU

					8		7	2
7	4	5		6	2		1	
2		9					5	
	1			2	9	3		
	2	3	1		5	4	8	
		6	8	3				9
		7				6		5
	5		3	9		7	4	8
4	6		2					
1	2	3	4	5	6	7	8	9

## MOTS MÊLÉS

AEROBIC ARTIMON ASILE AUTEL BROUHAHA BRUTE CHEVRE CREPE DUEGNE  
 EPEICHE EPINE EVINCER EXCLURE FONDATEUR INEGALITE IPECA LAIUS NUAGE  
 ORMEAU RANGEE REUNI SATISFAIT SCIEMMENT SIFFLET TRANSPORT TUMEUR

R	A	S	I	L	E	A	E	E	E	T	R
U	H	C	A	N	R	V	H	T	R	E	T
E	A	I	G	T	U	C	I	O	U	E	C
T	H	E	I	A	I	L	P	N	L	R	I
A	U	M	E	E	A	S	I	F	C	V	B
D	O	M	P	G	N	U	F	P	X	E	O
N	R	E	E	A	N	I	T	A	E	H	R
O	B	N	R	U	S	A	P	E	I	C	E
F	I	T	C	N	R	L	R	E	L	T	A

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

TLEMCEN :

## COUP DE FILET CONTRE UN RÉSEAU CRIMINEL INTERNATIONAL

La brigade de recherche et d'intervention, BRI, de Tlemcen a arrêté huit personnes actives au sein d'un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de drogue, dirigé par un membre localisé au Maroc. Selon un communiqué des services de sécurité, la brigade de recherche et d'intervention affiliée à la Sûreté de la wilaya de Tlemcen, l'opération a permis la saisie d'un quintal et 48 kilogrammes de kif traité, camouflés à l'intérieur d'un véhicule utilitaire. Et

de confisquer également, trois véhicules, dont un camion frigorifique, que les membres du groupe criminel exploitaient dans leurs déplacements avec de faux documents. L'opération est le résultat d'un travail de renseignement sur le terrain, qui a permis aux membres de la même brigade d'identifier des membres du réseau et de les arrêter. Les suspects ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Maghnia.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 20 MARS 2024 // N°774 // PRIX 20 DA

ALORS QUE L'AIDE HUMANITAIRE ARRIVE AU COMPTE GOUTTE

## Famine imminente à Gaza selon l'ONU

**Un habitant sur deux dans la bande de Gaza connaît une situation alimentaire catastrophique, en particulier dans le nord où la famine sévira d'ici le mois de mai en l'absence de mesures "urgentes", ont prévenu lundi les agences spécialisées de l'ONU.**

Plus de 1,1 million de Gazaouis sont confrontés à "une situation de faim catastrophique", proche de la famine, "le nombre le plus élevé jamais enregistré" par l'ONU, qui se base sur le rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) publié lundi. Le risque de famine à Gaza est « imminent » selon une nouvelle évaluation publiée par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), un partenariat entre agences internationales (Programme alimentaire mondial, Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation - FAO -, Unicef, Banque mondiale...) et organisations non gouvernementales (Action contre la faim, Care, Oxfam...), chargé d'évaluer les crises alimentaires les plus aiguës. Selon Beth Bechdol, directrice générale adjointe de la FAO, la crise humanitaire observée à Gaza est inédite par son ampleur et sa rapidité. Au vu de la situation sécuritaire à Gaza, l'analyse, selon le journal Le Monde, a dû être menée à distance. Elle a été conduite du 26 février au 1er mars, par quarante experts de dix-huit agences, en s'appuyant sur des entretiens téléphoniques et sur des données publiques de différentes sources. Il faut trois critères pour qu'une famine soit déclarée : que plus de 20 % des



foyers soient confrontés à un manque extrême de nourriture, qu'un tiers des enfants soient malnutris, et que la mortalité due à la faim atteigne deux morts pour dix mille habitants par jour ou quatre enfants pour dix mille habitants par jour. Par ailleurs, l'armée d'occupation a lancé un assaut dans l'enceinte et aux abords de l'hôpital al-Shifa de la ville de Gaza. Sur place, des témoins cités par plusieurs médias, ont confirmé "des

opérations aériennes" sur le quartier d'al-Rimal où se trouve l'hôpital, le plus grand de la bande de Gaza, dans lequel seraient tombés des "éclats d'obus". Des habitants de ce quartier central ont affirmé que "plus de 45 chars et véhicules blindés de transport de troupes sionistes étaient entrés dans al-Rimal. Le ministère de la Santé du Hamas a fait état de "dizaines de morts et de blessés", la plupart des civils, alors que "des

dizaines de milliers" de personnes se trouvaient dans l'hôpital. Un des bâtiments du complexe a pris feu "suite à une frappe aérienne", a-t-il ajouté en déplorant "des dizaines de martyrs". Certains corps ont été amenés depuis les abords de l'hôpital quand d'autres sont restés sur la chaussée, "personne ne pouvant les transporter à l'hôpital en raison de l'intensité des tirs".

Y.B

AU CONSEIL DE LA NATION

### FAID PRÉSENTE LE PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2021

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté, hier devant les membres de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021, lequel a enregistré des recettes supérieures de 10% aux prévisions. Présentant le projet devant les membres de la commission, réunis sous la présidence de son président Miloud Hanafi, en présence de la ministre des Relations avec le Parle-

ment, Basma Azouar, M. Faïd a affirmé que le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021, élaboré dans le cadre des réformes en faveur de la maîtrise des dépenses publiques à moyen terme, avait révélé une hausse des recettes budgétaires de 10,67% par rapport au montant prévu dans la loi de finances complémentaire (LFC) du même exercice. Selon les chiffres présentés par le ministre, les recettes budgétaires ont atteint 5.900,63 milliards de

DA à fin décembre 2021, dont 3.973,58 milliards de DA liés aux ressources ordinaires et 1.927,05 milliards de DA à la fiscalité pétrolière. S'agissant des dépenses budgétaires, elles ont atteint 7.925,23 milliards de DA, dont 5.450,44 milliards de DA pour les dépenses de fonctionnement et 2.474,78 milliards de DA pour les dépenses d'équipement, soit un taux d'exécution de 91,69 % par rapport aux estimations de la LFC de la même année.

AMAR BENDJAMA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ :

### « LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE EST UN IMPÉRATIF MORAL »

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a souligné, lundi à New York, que le désarmement nucléaire n'est pas simplement une obligation juridique mais un impératif moral », appelant notamment les États dotés d'armes nucléaires, à s'engager de manière constructive » pour maintenir l'intégrité du régime du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP). « Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, nous sommes profondément préoccupés par l'intensification des tensions internationales et la menace imminente d'une guerre nucléaire. Le désarmement nucléaire n'est pas simplement une obligation juridique mais un impératif moral puisque les armes nucléaires continuent de représenter la menace la plus grave pour l'humanité et pour sa survie », a déclaré l'ambassadeur Bendjama dans son allocution prononcée lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le désarmement et la non prolifération nucléaire. « Les conséquences humanitaires catastrophiques de ces armes rappellent leurs effets dévastateurs. Nous sommes alarmés par l'absence de progrès dans le respect des engagements en matière de désarmement nucléaire, malgré les efforts de la plupart des États membres », a-t-il poursuivi. Dans ce contexte, l'Ambassadeur Bendjama a souligné que l'Algérie, en tant que défenseur constant du TNP « exhorte les États dotés d'armes nucléaires à honorer leurs obligations au titre de l'article VI et à prendre des mesures concrètes en faveur du désarmement nucléaire ». Bendjama a, en outre, affirmé que l'incapacité de parvenir à un consensus lors des deux précédentes conférences d'examen du TNP « constitue une préoccupation majeure ». Par ailleurs, l'Algérie « salue l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TPNW) et l'adoption de la Déclaration de Vienne et du Plan d'action de Vienne », a déclaré le diplomate, soulignant l'importance cruciale de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ». L'Ambassadeur Bendjama a tenu également à préciser que « les zones exemptes d'armes nucléaires sont des éléments essentiels vers un monde sans armes nucléaires ». Et « en tant que l'un des premiers États africains à ratifier le Traité de Pelindaba, l'Algérie reste fermement attachée à sa mise en œuvre ». » Nous soulignons également l'impératif d'établir une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient et saluons la convocation réussie de la Conférence des Nations unies consacrée à cet objectif », a encore indiqué Bendjama. L'Ambassadeur a, en outre, souligné que la condamnation exprimée par les membres participants à cette Conférence, dénonçant les menaces nucléaires de l'entité sioniste, « en particulier la menace d'utiliser des armes nucléaires sur Gaza, doit se traduire par des actions concrètes ».

R.N.

